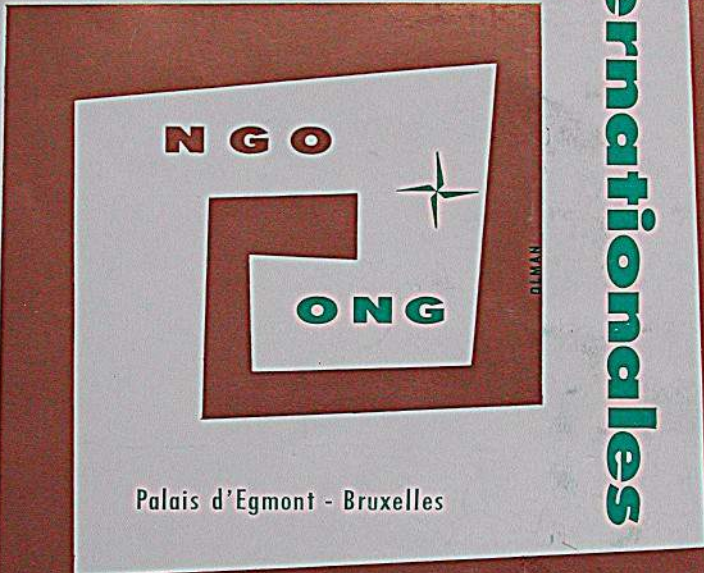


ASSOCIATIONS

international

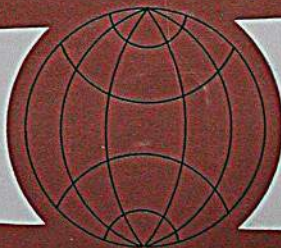
internationales



Palais d'Egmont - Bruxelles

LA REVUE MENSUELLE
DES ORGANISATIONS
ET RÉUNIONS
INTERNATIONALES

MONTHLY REVIEW
OF INTERNATIONAL
ORGANIZATIONS
AND MEETINGS



12^e ANNÉE
FÉVRIER 1960

2

12TH YEAR
FEBRUARY 1960

« Associations internationales » est publiée par l'Union des Associations Internationales,

organisation internationale non gouvernementale, à but scientifique, fondée en 1910, ayant le Statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social de l'O. N. U. (septembre 1951) et auprès de l'Unesco (novembre 1952).

" International Associations " is published by the Union of International Associations,

non-profit making international non-governmental organization, founded 1910, granted Consultative Status by the Economic and Social Council of the United Nations (September 1951) and by Unesco (November 1952).

Comité de Direction - Executive Council

President - President :

Etienne DE LA VALLÉE POUSSIN, Sénateur, Délégué belge à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe (Belgique).

Vice-Présidents - Vice-Presidents : Sir Ramaswami MUDALIAR, President India Steamship Company (India);

Pierre VASSEUR, Secrétaire général honoraire de la Chambre de Commerce Internationale (France).

Membres - Members : W. W. ATWOOD JR, Director Office of International Relations, National Academy of Sciences (USA);

Th. CAVALCANTI, Président de l'Institut de Droit Public de la Fondation Vetulio Vargas.

M. BLANK, Ancien Membre du Deutschen Bundestag et de l'Assemblée Commune de la CECA.

Max HABICHT, Avocat (Suisse);

T. MAEDA, former Minister, Chairman Japanese National Commission for Unesco (Japan);

J. H. OLDENBROEK, Secretary-General of the International Confederation of Free Trade Unions (Netherlands);

Louis VERNIERS, Secrétaire general honoraire du Ministère de l'Instruction Publique (Belgique);

Secrétaire Général - Secretary-General :

Georges Patrick SPEECKAERT, Docteur en droit.

Trésorier. Général - General Treasurer :

Georges JANSON (Belgique).

Secrétariats

Secrétariat Général - General Secretariat : Palais d'Egmont, Bruxelles, tél. 11.83.96.

Secrétariats régionaux - Regional Secretariats :

Allemagne : Herr Direktor K.-F. Schweig, Ehrenhof, 3, Dusseldorf, tél. 46 408.

Argentina : M^{me} Cristina C.M. de Aparicio, Beruto 3825 (4^o piso 9), Buenos Aires.

Brasil : M^{me} Irène de Menezes Doria, Avenue Copacabana, 75, Apto 903, Rio de Janeiro.

France : M. R. Ranson, 35, boulevard de la République, Saint-Cloud (S-et-O).

Italie : M. F. Alberto Casadio, Palazzetto di Venezia, Via S. Marco, 3, Roma.

Netherlands : A. Cronheim L. L. D., Director, Holland Organising Centre, 16, Lange Voorhout, The Hague, tel. 18.49.25.

Pakistan : Begum Tazeen Faridi, 6-A Marry Road, Karachi.

Suisse : M^{me} Raoul Lenz, 25, Grand'Rue, Genève, tél. (022) 26.32.28 - Télex 224.76.

United Kingdom : Mr E. S. Tew, 91, Lyndhurst Gardens, Finchley, London N. 3, tel. : FIN 2354.

USA : Mr Richard S. Winslow, Director, World Affairs Center for the United States, United Nations Plaza at 47th Street, New York 17, N. Y.

Autres Membres - Other Members

Prof. R. Ago (Italie)
Sir E. Beddington-Behrens (UK)
Lord Beveridge (UK)
L. Boissier (Suisse)
Sir Harry Brittain (UK)
M. Caetano (Portugal)
L. Camu (Belgique)
Mrs K. Chattopadhyay (India)
G. de Soya (Ceylon)
J. Drapier (Belgique)
J. G. D'Souza (India)
Dr G. Erdmann (Germany)
R. Fenaux (Belgique)
Dr Ch. C. Fenwick (USA)
J. H. Feletema (Pays-Bas)
A. Giøres (Sweden)
J. Goormaghtigh (Belgique)
C. H. Gray (UK)
K. S. Hasan (Pakistan)
J. Henle (Germany)
Mrs C. Herzog (USA)
P. Heymans (Belgique)
P. Hoffman (USA)
E. Jensen (Denmark)
Miss A. Kane (New Zealand)
M^{me} A. M. Klompe (Pays-Bas)
Dr W. Kostchnig (USA)
O. B. Kraft (Denmark)
G. Kraft (Argentine)
H. Lange (Norway)
Prof. G. Langrod (France)
A. Lawrence (Guinée)
O. Lelmgruber (Suisse)
Ed. Lesoir (Belgique)
R. P. Levesque (Canada)
Ch. Malik (Liban)
Prof. J. Meynaud (France)
R. Millot (France)
M^{me} Morard (Suisse)
M. Moskowitz (USA)
Prof. H. Mosler (Germany)
R. Murphy (USA)
F. Mutis (Belgique)
Lord Nathan of Churt (UK)
Rt Hon. Ph. Noel-Baker (UK), MP
A. Ordning (Norway)
W. Oswald (Suisse)
J. Pastore (Italie)
K. Persson (Sweden)
B. Pickard (UK)
P. Pires de Lima (Portugal)
A. Proksch (Autriche)
Dr J. Rees (UK)
S. Rokkan (Norway)
Dr P. Romani (Italie)
L. Rosenberg (Germany)
J. Rueff (France)
R. Savary (France)
Y. Seguilton (France)
M. Simon (France)
B. D. Stosic (Yougoslavie)
G. Tesster (France)
W. H. Tuck (USA)
Jhr. M. van der Goes van Naters (Netherlands)
G. N. Vansittart (UK)
M. van Zeeland (Belgique)
P. van Zeeland (Belgique)
V. Veronese (Italie)
M. Verrin-Stuart (Netherlands)
W. von Cornides (Germany)
H. von Brentano (Germany)
L. Wallenborn (Belgique)
W. Watkins (UK)
P. Wigry (Belgique)
D. V. Wilson (USA)
Mgr X. Zupl (Vatican)

PUBLICATIONS

L'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

- Annuaire des Organisations Internationales
7^e édition, en langue anglaise, avec titres et index en français, dérivant 1.209 organisations en 1.264 pages. Prix : 580 FB; 58 NFF; 52 FS.
8^e édition, en langue française, à paraître fin 1960. Prix : environ 580 FB.
- Associations Internationales
Abonnement : 250 FB; 25 NFF; 22 FS ou équivalent. Le numéro : 25 FB, 250 FF, 2,20 FS ou équivalent.
- Supplément au Calendrier des Réunions internationales
sept à dix pages par mois, miméographiées. Complète le calendrier contenu dans la revue, en ne donnant que des informations non encore mentionnées dans celle-ci. Abonnement : 300 FB; 30 NFF; 26 FS ou équivalent.
- Les Organismes internationaux et l'Organisation internationale. Bibliographie sélective (épuisé)
- Répertoire des Périodiques publiés par les Organisations Internationales (inter-gouvernementales et non gouvernementales)
2^e édition, parue en mars 1959, décrit 1.340 périodiques. — X + 242 pages. — Prix : 150 FB; 15 NFF; 12,50 FS.
- Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales
8 brochures déjà parues, dont la liste sera envoyée sur demande.

UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS

- Yearbook of International Organizations
7th edition, in English, published October 1958, describes 1,209 organizations in 1,264 pages. Price : US \$ 14; Sterling area 78/-; Europe : Belg. Fr. 580.
- International Associations
monthly review of international organizations and meetings, 64 to 100 pages per issue. Annual subscription : \$ 5 or 36/- sterling. Single copy : 50 c or 3/6 d.
- Calendar Supplement
Duplicated stop press service supplementing the calendar of forthcoming international meetings which appears in *International Associations*, 1 to 10 pages per issue. Annual subscription : \$ 6 or 42/- sterling.
- International Institutions and International Organization - a select bibliography (out of print)
- Directory of Periodicals published by International Organizations (inter-governmental and non-governmental)
2nd edition, March 1959, describes 1,340 periodicals. X plus 242 pages. Price : \$ 3 or 21/- sterling.
- Documents for the study of international non-governmental relations
a new series of attractively presented pocket-size low-price publications, of which eight have already appeared; detailed list will be sent on application.

Vient de paraître

Les Congrès internationaux de 1681 à 1899
International Congresses 1681 to 1899

Liste complète - 1414 Congrès -
index analytique français et anglais
Prix : 150 FB, 15 NFF, 12,50 FS

Just out

Full list - 1414 Congresses
English and French subject index
Price : US \$ 4; sterling zone : 21/-

Modes de paiement :

— Par virement au compte courant de l'UIAI

à *Bruxelles* : Compte chèque postal n° 346.99.

Compte n° 16.694 à la Banque de la
Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc.

à *Genève* : Compte n° 472-043.30 à l'Union des Banques Suisses.

in Düsseldorf : Konto N° 91097 der Deutsche Bank, Königsallee, 45-47 (Beschränkt konvertierbares DM-Konto).

Nach Runderlass des Deutschen Bundeswirtschaftsministeriums Nr. 23/53 können Abonementsgebühren für den Bezug einer Zeitschrift im Postzahlungsverkehr unmittelbar in das Ausland überwiesen werden. 250 Frs B = DM 22 —.

in London : to Mr. E. S. Tew, 91, Lyndhurst Gardens, Finchley N. 3, by crossed cheque payable to Union of International Associations (no application to British Exchange Control necessary).

in New York : Account at the First National City Bank, 55, Wall Street.

à *Paris* : Compte n° 58.567 à la Banque de l'Union Parisienne, boulevard Haussmann, 6-8. (C.C.P. n° 170.09).

à *Rome* : Compte courant à la Banco di Roma, 307 Via del Corso.

in The Hague : Account 785.330 at R. Mees & Zonen, 13. Kneuterdijk.

— Par envoi à notre adresse d'un chèque barré établi à l'ordre de l'Union des Associations Internationales.

Methods of payment :

— By transfer to the account of the UIAI

— By crossed cheque addressed to and made out to the order of the Union of International Associations.

INTERNATIONAL
ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES

12^E ANNÉE 1960 12TH YEAR
FÉVRIER 2 FEBRUARY

SOMMAIRE

CONTENTS

En français

Evolution des rapports entre les pouvoirs publics et les organisations
non gouvernementales, par V. Hercik 78

In English

Development of the Relation between Governments and Non Governmen-
tal Organizations, by V. Hercik (Summary) 88

International Organization and University Education, by G. P.
Speeckaert 89

Theses on international non governmental relations 93

* Nouvelles du Congrès de Lausanne 94

CHRONIQUES

.SURVEYS

Informations officielles sélectionnées à l'intention des ONG par les
principales organisations intergouvernementales - *Official infor-*
mation compiled by the principal intergovernmental organizations
for the benefit of NGOs 95

UN	95	UNICEF	106
ILO	96	High Commissioner	106
FAO	98	OECE	107
Unesco	101	NATO	108
ICAO	103	ICEM	109
UIT	103	Office Int. des transports par	
OMM	104	chemins de fer	109

La plume au vent 110

Changes of Addresses and Titles - Changements d'adresses et de titres 112

*

Calendrier des réunions internationales annoncées (avec adresses) - *List*
of forthcoming international meetings (with addresses) 117

ÉVOLUTION DES RAPPORTS entre les Pouvoirs publics et les Organisations non gouvernementales

par Vladimir HERCIK (*)

L'origine et le développement des associations privées (non gouvernementales), aussi bien sur le plan national que sur le plan international, remontent à l'époque où la physiologie ainsi que la conception courante de l'Etat étaient bien différentes de ce qu'elles sont à l'heure actuelle. Avant d'entrer dans une analyse plus poussée de ce problème, rappelons qu'au XIX^e siècle, à l'apogée du libéralisme politique et économique, l'action de l'Etat affectait infiniment moins la vie quotidienne de l'individu qu'elle ne le fait aujourd'hui. Les principales attributions de l'Etat étant limitées à cette époque au maintien de la sécurité à l'extérieur et de l'ordre à l'intérieur, il était facile de tracer nettement une ligne de démarcation entre elles et l'ensemble des secteurs où les citoyens poursuivaient, plus ou moins librement, soit individuellement soit en groupe, leurs intérêts économiques, professionnels, sociaux, culturels et autres. Habitué à cette ligne de démarcation qui réduisait le rôle de l'Etat essentiellement aux interventions de nature coercitive ou répressive, le citoyen du XIX^e siècle nourrissait une méfiance à l'égard de l'intervention des services gouvernementaux. Cette méfiance était naturellement partagée par les associations privées, notamment celles dont les activités visaient le progrès social et de ce fait trouvaient rarement un accueil favorable auprès des pouvoirs publics gardiens de l'ordre établi.

Dans quelle mesure et dans quel sens les transformations sociales qui ne cessent d'affecter depuis les dernières 50 années à la fois le fonctionnement de l'Etat et les conditions de travail des organisations privées ont-elles modi-

fié les rapports entre les gouvernements et les organisations dites non gouvernementales ?

I. *Extension des compétences de l'Etat moderne.*

L'extension continue de l'action de l'Etat contemporain sur les secteurs de la vie qui étaient considérés, il y a quelques décennies, comme des domaines réservés exclusivement à l'initiative et à l'entreprise privées, est un phénomène qui se manifeste de nos jours dans tous les pays, sans distinction de régime ni de dimension (1).

Dans certains secteurs, comme celui des services sociaux qui, dans les pays occidentaux, étaient il y a 50 ans le champ d'action par excellence des associations privées, nous assistons à un transfert massif des responsabilités au profit des administrations de l'Etat : l'application des lois de sécurité sociale a remplacé dans une large mesure les efforts des sociétés de bienfaisance. La protection de l'enfance, le soin des malades et des vieillards, l'assistance aux chômeurs, aux diminués physiques et mentaux, font actuellement l'objet de l'attention systématique et généralisée des services gouvernementaux. Nous examinerons ultérieurement la question de savoir si la prise en charge par l'Etat de ces activités sociales relevant jadis des œuvres philanthropiques privées rend entièrement inutile toute action non gouvernementale dans ce secteur. Il convient cependant de reconnaître que l'intervention de l'Etat dans ce domaine est caractérisée par un double atout dont ne peuvent pas disposer des organisations non gouvernementales : (a) grâce à la législation sociale, l'Etat a rendu les services sociaux plus systématiques et les a rendus accessibles à tous ; (b) les moyens matériels que possède l'Etat permet-

(*) L'auteur de Panicle, membre du Secrétariat de l'Unesco, exprime ici ses opinions personnelles qui ne sont pas nécessairement celles de l'Unesco.

tent de soutenir cette action sociale systématique et généralisée à l'échelon national.

L'Etat joue un rôle croissant dans la vie scientifique et culturelle. Les dépenses que nécessite la recherche dans bien des disciplines scientifiques actuelles, telles la physique nucléaire ou l'aéronautique, sont d'un tel ordre de grandeur que dans la majorité des pays du monde, seuls les budgets gouvernementaux sont à même de fournir les sommes nécessaires. Pour des raisons analogues, les gouvernements sont appelés dans des nombreux pays à se charger de l'équipement et de la gestion des moyens d'information comme la radiodiffusion et la télévision. Il semble que le progrès technologique tende à forger des instruments scientifiques et culturels dont la mise en place dépasse les possibilités matérielles des individus et exige le concours des pouvoirs publics. L'industrie cinématographique qui, dans la plupart des pays, quel que soit leur régime, bénéficie de subventions considérables de l'Etat, offre une autre illustration de cette tendance. On peut constater d'ailleurs que l'octroi de subventions gouvernementales au profit d'activités scientifiques et artistiques se généralise et que l'Etat assume fréquemment un rôle occupé naguère par des mécènes individuels. S'il ne manque pas de critiques qui, dans les pays occidentaux, mettent en garde les intellectuels et les artistes contre cette ingérence de l'Etat dans le domaine de l'esprit, il n'en reste pas moins que les subventions sont non seulement acceptées, mais couramment sollicitées par les associations représentatives de diverses activités créatrices.

De nouveaux services s'ajoutent constamment à l'administration gouvernementale, de plus en plus ramifiée pour faire face aux responsabilités accrues assumées par l'Etat. Nous assistons à la création de « commissariats » au sport, à la jeunesse, au tourisme (2) ; des organismes gouvernementaux (ou semi-gouvernementaux) s'occupent des loisirs des travailleurs et de l'éducation artistique des adultes (3).

Il est inévitable que la prodigieuse extension des responsabilités gouvernementales sur la plupart des secteurs importants de la vie nationale se reflète dans la politique étrangère des gouvernements. Un indice révélateur dans ce domaine est la généralisation et l'ex-

tension des services de relations culturelles, dont la tâche est essentiellement de présenter à l'étranger et aux étrangers la culture d'un pays déterminé, au sens le plus large du terme (4). Qu'une fonction de cette nature soit prise en charge par des services gouvernementaux est déjà un signe des temps. Si le premier de ces services est né au sein du Quai d'Orsay à Paris, au lendemain de la première guerre mondiale, il n'existe aujourd'hui guère de gouvernement qui n'ait créé un organisme analogue (5). Les activités de ces services constituent une véritable diplomatie culturelle dont les agents sont des artistes, des savants, des professeurs se rendant à l'étranger grâce aux bourses accordées par les gouvernements. Dans le cadre de ces services, les gouvernements tendent à devenir les plus puissants exportateurs de biens culturels : les bibliothèques américaines et britanniques établies par les agences gouvernementales dans de nombreux pays après la dernière guerre offrent des exemples tangibles de cette évolution.

Enfin, la création et le fonctionnement des organisations intergouvernementales dont la compétence embrasse les questions économiques, sociales, scientifiques, culturelles, n'est qu'un corollaire international de l'interventionnisme de l'Etat dont nous venons de donner quelques exemples. C'est parce que la grande majorité des gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, ont pris l'habitude de s'occuper activement de questions de main-d'œuvre, de santé, d'alimentation, de problèmes scolaires, de recherche scientifique, qu'ils ont été amenés à former et à soutenir des organisations telles que le Bureau international du travail, l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, l'Unesco, l'Agence internationale de l'énergie atomique. Car les programmes internationaux de toutes ces institutions sont élaborés par les délégués des services gouvernementaux et c'est en premier lieu par les services gouvernementaux qu'ils doivent être mis en œuvre. Il arrive même, dans certains cas, que des organes administratifs nouveaux soient créés dans les pays membres d'une organisation internationale afin d'assurer l'application des décisions des assemblées intergouvernementales (6). Ainsi, les institutions intergouvernementales, dont certains critiquent la prolifération depuis la dernière guerre mondiale,

sont à la fois une conséquence de l'interventionnisme des gouvernements, et, dans une certaine mesure, la cause du renforcement et de la généralisation de cet interventionnisme.

Devant ce phénomène omniprésent qu'est la ramification croissante des pouvoirs publics, il est légitime de s'interroger sur le rôle et sur l'avenir du secteur privé. Faut-il s'attendre à l'élimination progressive de l'action des organisations non gouvernementales au profit de l'Etat devenu tout-puissant ? Nous entendons parfois évoquer cette perspective par ceux qui tendent à mettre en opposition absolue la compétence élargie de l'Etat moderne et l'action traditionnelle des organisations non gouvernementales basée sur l'initiative privée.

Cependant, la genèse du « welfare state » en Occident ne justifie pas cette opposition. Ce n'est pas en concurrents des œuvres privées que les gouvernements des pays occidentaux sont entrés activement dans divers domaines de l'action sociale. On peut affirmer qu'ils y ont été poussés par des pressions délibérées des organismes non gouvernementaux au sein desquels militaient les premiers pionniers de la législation sociale (7). Au lieu de concurrence, il conviendrait donc de parler plutôt d'une convergence des préoccupations et de la poursuite des mêmes objectifs par des méthodes et des moyens différents. Constatons également que, quelles que soient les inquiétudes des organisations non gouvernementales devant la puissance des moyens matériels dont disposent les services gouvernementaux sur le plan national et international (8), le fait que le nombre des organisations non gouvernementales va croissant d'année en année (9) confirme la vitalité du secteur privé malgré les nouvelles attributions des pouvoirs publics.

Enfin, de nouvelles formes de coopération entre les organes gouvernementaux et les associations privées se développent progressivement au cours du XX^e siècle. Il s'agit là d'un phénomène nouveau, sur lequel nous allons insister quelque peu ci-dessous, et qui nous paraît renforcer la thèse selon laquelle le processus d'extension des responsabilités gouvernementales, loin de restreindre le rôle des organisations non gouvernementales, leur fournit des occasions nouvelles de revaloriser les services qu'elles rendent à la communauté.

//. Nouvelles formes de relations entre les pouvoirs publics et les associations privées.

Ceux qui étudient l'expansion généralisée des activités gouvernementales constatent que cette expansion s'accompagne d'un phénomène non moins généralisé, qui est l'élargissement de la participation des personnes et des groupements privés à l'élaboration des décisions gouvernementales (10). L'intensification des contacts entre d'une part, l'exécutif et les administrations, et d'autre part, les diverses catégories de citoyens, devient une nécessité à l'époque où les services publics de plus en plus diversifiés et traitant de problèmes de plus en plus complexes ne peuvent se passer des avis des techniciens ou ignorer les opinions des représentants des groupes qu'affecté leur action. L'enquête menée en 1957-1958 par l'Institut international des sciences administratives révèle que « la multiplication des organismes consultatifs » est un processus qui s'est manifesté depuis le début de ce siècle dans la plupart des pays, quel que soit leur régime (11) : en France et au Royaume-Uni, en Turquie et au Portugal, en Iran, en Inde, en Pologne, en Yougoslavie, pour ne citer que quelques-uns des pays couverts par l'enquête, soit au niveau de l'exécutif, soit au niveau de l'administration, le gouvernement tient de plus en plus fréquemment à s'entourer des avis des organismes compétents avant de prendre des mesures dans certains domaines de la vie nationale.

Les mécanismes de consultation utilisés à cette fin revêtent des formes variées selon l'objet de ces consultations, et, bien entendu, selon le régime du pays. Parfois, il s'agit d'organismes permanents institués par des lois ou des décrets qui fixent à la fois la compétence et la composition de ces organismes. Tel est le cas des « conseils supérieurs » (12) qui fonctionnent auprès de la plupart des ministères en France et qui réunissent, outre des fonctionnaires, des techniciens externes ainsi que des représentants de groupes d'intérêts ou d'associations professionnelles. Un rôle analogue est rempli, en Suisse, par les commissions permanentes, dont plus d'une centaine étaient à l'œuvre en 1957 pour éclairer l'administration dans les domaines les plus divers. En Pologne, après 1956, des conseils consultatifs ont été établis auprès des administrations par

des mesures législatives qui indiquaient nominale-ment les organisations ayant le droit d'y siéger.

Il existe d'autre part des consultations « non instituées », qui, sans s'inscrire dans un cadre permanent, n'en sont pas moins régulières et efficaces lorsqu'elles prennent la forme de rencontres officieuses et d'entrevues personnelles entre les fonctionnaires britanniques et les porte-paroles des associations non gouvernementales. Les consultations « ad hoc » organisées de temps en temps par les services gouvernementaux ne font pas moins appel aux compétences privées et aux représentants des groupes intéressés. La procédure de « hearings » utilisée notamment aux Etats-Unis consiste à convier ces groupements à donner leur avis aux institutions gouvernementales sur des questions précises. On peut rapprocher de cette procédure les colloques organisés en Yougoslavie sur l'initiative de l'administration, à l'occasion de la préparation de certains projets de loi (13), ou les discussions collectives qui se sont déroulées en URSS à divers échelons avant l'adoption en 1957 des mesures sur la réorganisation de la direction de l'industrie (14).

Dans certains cas, les consultations ad hoc aboutissent à l'établissement d'organismes permanents ou semi-permanents. Fréquemment, les organismes institués procèdent à la création d'organes consultatifs subsidiaires et de comités spécialisés. Il arrive que la ramification des consultations se poursuive sur le plan provincial et local (par exemple en Italie, en Suisse, en Yougoslavie, etc.). Les données inévitablement sommaires que contient le rapport de l'Institut international des sciences administratives sur ce sujet permettent de conclure que la participation de plus en plus généralisée des organismes privés à la gestion des services publics est un phénomène d'une grande importance au point de vue de l'évolution des administrations gouvernementales. Certains spécialistes des sciences administratives y décelent les signes d'une transformation de la nature de l'administration traditionnelle dans le sens d'une démocratisation progressive, et parlent d'un nouveau type d'administration dite « consultative » (15). Par ailleurs, on tâche parfois de minimiser l'ampleur du phénomène en le ramenant au niveau de l'action

des « groupes de pression », dont on se plaint à relever les abus. Or, il est évident, comme l'observe le Prof. Jean Meynaud, que « la consultation des intéressés sur la politique à suivre ne saurait être assimilée à un abus : elle se fonde sur le désir légitime des dirigeants responsables de posséder une meilleure information et aussi d'obtenir « la participation » des citoyens concernés ou touchés par une décision » (16). Deux autres observations s'imposent dans ce contexte : d'abord, la sensibilité des pouvoirs publics à l'égard de certains intérêts organisés montre que le processus des consultations n'est pas à sens unique et que l'initiative n'en revient pas exclusivement aux services gouvernementaux, deuxièmement, l'ensemble des intérêts organisés, tout au moins dans les sociétés pluralistes, tend à l'heure actuelle à refléter les principales forces vives de la nation, forces sociales et idéologiques autant qu'économiques. Il est certain que les diverses fractions de l'opinion ont aujourd'hui plus qu'hier l'occasion de se faire entendre par les pouvoirs publics et de peser sur leurs décisions.

Une autre forme de coopération entre les services publics et les organismes privés qui, dans ce contexte, mérite d'attirer l'attention, est l'association active de ces organismes à l'exécution de tâches qui relèvent des nouvelles responsabilités gouvernementales. C'est en Angleterre que les exemples de cette forme d'association sont les plus fréquentes (17). Ainsi, la loi relative aux allocations de chômage assigne aux syndicats un rôle dans la distributions de ces allocations, de même que l'administration de l'assurance maladie est confiée par la loi aux organisations non gouvernementales compétentes. L'octroi de fonds gouvernementaux aux universités et aux associations artistiques s'effectue par l'intermédiaire d'organismes non gouvernementaux. Toutefois, la dévolution de certains pouvoirs par l'Etat aux institutions non gouvernementales autonomes est un phénomène que nous retrouvons dans les pays les plus divers, comme le révèle l'enquête réalisée à ce sujet par l'Institut international des sciences administratives (18). C'est ainsi que les Commissions indépendantes de réglementation, instituées aux Etats-Unis au début du siècle, assument la responsabilité de larges secteurs des relations sociales et économiques, dans une indépendan-

ce relative du pouvoir exécutif. La gestion des grandes industries nationalisées au Royaume-Uni et en France représente une autre forme d'autonomie à l'égard de l'administration publique, puisqu'elle échappe aux règles de la comptabilité publique ainsi qu'au contrôle parlementaire. Les pouvoirs des conseils ouvriers dans les économies des pays socialistes sont caractérisés également par une autonomie vis-à-vis des autorités centrales. En Yougoslavie, notamment les organes décentralisés à différents niveaux de l'organisation industrielle jouissent d'un statut autonome nettement défini qui ne permet à l'Etat d'intervenir dans leur gestion que selon une procédure administrative soigneusement codifiée (19). Dans la plupart des pays socialistes, les « Académies des Sciences » bénéficient d'une large autonomie en assurant la gestion des instituts de recherche dans diverses branches des sciences. La situation de ces institutions se rapproche de celle du Commissariat à l'énergie atomique en France, qui, tout en dépendant du Gouvernement, dispose d'une liberté d'action étendue dans la planification et dans la réalisation de ses tâches. Signalons enfin que la législation récente de la République arabe unie confie les attributions des pouvoirs publics à des organismes non gouvernementaux, tels que le Comité supérieur des secours d'hiver ou la Société du Croissant rouge égyptien. De même, au Brésil, sept « fondations publiques » de structure privée ont reçu, par voie législative, certaines attributions administratives dans les domaines de la recherche scientifique, de la formation du personnel technique, de l'assistance à l'enfance malheureuse, etc.

Tous ces exemples confirment la tendance de l'Etat moderne à rechercher de nouvelles formes d'administration pour faire face à la complexité des tâches qu'il a été amené à assumer. Retenons que l'Etat se voit dans l'obligation de recourir aux organismes autonomes de caractère non gouvernemental, plus aptes que les administrations traditionnelles à harmoniser les multiples intérêts et compétences qui composent la société contemporaine. La notion d'« utilité publique » reconnue dès le début du siècle à certaines associations non gouvernementales dans plusieurs législations reçoit ainsi sa confirmation dans un contexte nouveau.

L'incidence des organismes non gouvernementaux sur la structure de l'Etat moderne, dont nous venons d'esquisser les aspects de consultation d'une part, de participation à la gestion des affaires publiques d'autre part, trouve un parallélisme dans la coopération des organisations internationales non gouvernementales avec les institutions inter-gouvernementales. Cette coopération s'est généralisée d'une façon prodigieuse depuis la fin de la dernière guerre, grâce à la base juridique que lui fournit l'article 71 de la Charte de San Francisco qui prévoit « des arrangements en vue de consultation » ; des variantes de cet article 71 ont été introduites dans les constitutions de la plupart des institutions spécialisées des Nations Unies. Si les mécanismes de consultation entre organismes privés et services gouvernementaux se sont développés graduellement et d'une manière empirique, selon les situations et les nécessités concrètes, les procédures de consultation sur le plan international ont été créées d'emblée en vertu de dispositions juridiques préexistantes. L'usage que les organisations non gouvernementales en ont fait depuis bientôt quinze ans apporte une nouvelle confirmation de la thèse selon laquelle l'association des organismes non gouvernementaux à l'action des gouvernements est une des caractéristiques de notre temps. A l'heure actuelle, une large proportion des organisations internationales non gouvernementales existantes — (20) coopèrent régulièrement avec les onze institutions des Nations Unies, dans le cadre de procédures qui, malgré leur variété, ont certains traits essentiels communs (21). Elles permettent à certaines organisations d'influencer l'ordre du jour des réunions intergouvernementales ; de prendre la parole devant ces réunions ou de présenter des communications écrites qui sont distribuées de la même façon que les communications gouvernementales ; de prendre une part active aux travaux de certaines commissions ou groupes de travail où les représentants des organisations non gouvernementales parviennent parfois à s'imposer par leur compétence.

Le bilan du concours ainsi apporté par les organisations non gouvernementales aux travaux des organisations intergouvernementales n'est pas négligeable. Les éléments provenant des sources non gouvernementales complètent utilement les renseignements fournis par les

services gouvernementaux. La contribution apportée par certaines organisations non gouvernementales aux enquêtes par les organes des Nations Unies dépasse celle des gouvernements (22). Plusieurs conventions internationales préparées par ces organismes incorporent des amendements inspirés par les organisations non gouvernementales. Dans certains programmes du domaine social lancés par les Nations Unies, les organisations internationales non gouvernementales ont assumé le rôle d'agents d'exécution, soit individuellement, soit collectivement (23). Les associations de spécialistes sont étroitement associées à la préparation et à l'exécution des programmes des institutions spécialisées dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation, de la science, de la culture. Il n'est pas rare de voir les institutions inter-gouvernementales se décharger de certaines de leurs attributions sur les organisations internationales non gouvernementales auxquelles elles accordent, sous forme de subventions, une portion de leur budget. L'action de l'Unesco est particulièrement significative (24).

Le système de coopération établi dans le cadre des Institutions des Nations Unies entre les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales est encore trop récent pour pouvoir fonctionner à l'entière satisfaction des parties intéressées. Les gouvernements se préoccupent du problème d'équilibre posé par le nombre considérable d'organisations internationales non gouvernementales en relations officielles avec les organisations intergouvernementales et participant ainsi de droit aux réunions des délégués gouvernementaux. Les organisations non gouvernementales critiquent les restrictions imposées par les règlements (élaborés par les gouvernements) qui limitent leur participation efficace aux délibérations et leur influence réelle sur l'orientation de l'action internationale des institutions officielles (25). Personne cependant ne met en doute le principe de cette coopération, sur le plan international, entre les organisations privées et les organisations gouvernementales. Par décision des gouvernements, les institutions intergouvernementales créées longtemps après les organismes des Nations Unies, tels le Conseil de l'Europe (1950) ou l'Agence internationale de l'énergie atomique (1957) s'inspirent de l'article 71 de la

Charte, et établissent des procédures de coopération avec les organisations internationales non gouvernementales. De leur côté, les organisations non gouvernementales ne cessent de déployer des efforts collectifs en vue d'obtenir l'amélioration des modalités de leur coopération avec les institutions intergouvernementales (26).

Nous ne nous sommes préoccupés jusqu'ici que des aspects institutionnels des rapports entre organismes étatiques et non gouvernementaux. La tendance vers une association croissante entre les deux secteurs, tant sur le plan national que sur le plan international, se traduit dans la réalité par une multiplication extraordinaire des contacts humains entre les fonctionnaires d'une part, et les représentants des organisations non gouvernementales d'autre part. Le commerce entre ces deux mondes n'a jamais été aussi intense et aussi étroit. En raison de la technicité croissante des administrations, des liens professionnels unissent fréquemment les fonctionnaires aux spécialistes ou aux représentants des divers intérêts. Les associations de spécialistes externes fournissent souvent des « experts » auxquels les administrations nationales et internationales sont obligées de faire appel de plus en plus fréquemment. La conséquence naturelle de cet état de chose est l'amenagement des barrières psychologiques qui existaient naguère entre les agents des services publics et les responsables des organisations non gouvernementales. Les cadres institutionnels que nous avons évoqués plus haut leur fournissent constamment des occasions de se rencontrer et de coopérer pour chercher ensemble des solutions aux mêmes problèmes. Il en résulte une sorte d'interdépendance qui revêt même parfois la forme d'une complicité, lorsqu'un délégué gouvernementale prend à son compte une proposition émanant du représentant d'une organisation non gouvernementale. Inversement, il n'est pas rare de voir des fonctionnaires internationaux inspirer les interventions des organisations non gouvernementales afin d'atteindre un objectif commun. Ces contacts réguliers dans le travail favorisent indéniablement une meilleure connaissance, une appréciation plus juste et un respect mutuel des partenaires qui, s'ils se présentaient jadis en défenseurs d'intérêts opposés, se trouvent souvent dans leurs rapports actuels en position d'associés ou de confrères.

III. *Evolution des organisations non gouvernementales face aux conditions nouvelles.*

Si les structures gouvernementales ont accusé des modifications notables depuis le début du siècle, la physionomie des organisations non gouvernementales n'est pas restée non plus sans changement. Le travail bénévole sur lequel reposait presque exclusivement le fonctionnement de ces organisations il y a cinquante ans est remplacé aujourd'hui, dans une large mesure, par un fonctionnariat non gouvernemental. Un appareil administratif plus ou moins important est devenu une nécessité pour des associations nationales visant à affirmer leur caractère représentatif. L'importance des secrétariats de certaines organisations professionnelles ou syndicales égale celle des départements des administrations¹ gouvernementales (27).

Il est à noter que le nombre des associations techniques et professionnelles s'est accru prodigieusement depuis la seconde guerre mondiale, suivant la tendance généralisée à la spécialisation. Il est fort probable que la multiplication des mécanismes de coopération entre les services publics et les organismes privés dont il a été question plus haut a accéléré, dans une certaine mesure, la formation d'association de spécialistes et l'articulation de groupes d'intérêts qui désirent se présenter comme des « interlocuteurs valables » devant les branches spécialisées de l'administration. Ce genre d'associations — qui constitue sans doute la plus grande partie des organisations non gouvernementales existantes — présente des caractéristiques sensiblement différentes de celles qui déterminaient le style de vie des associations privées de la première période. Celles-ci étaient essentiellement portées par l'élan novateur de leurs dirigeants qui, opérant à une échelle réduite, employaient des méthodes pour ainsi dire « artisanales » et avaient des contacts personnels avec des adhérents relativement peu nombreux. La plupart des associations actuelles sont tributaires de l'âge industriel et « administratif ». Avec, l'accroissement des effectifs, les contacts entre la « base » et les responsables se dépersonnalisent. Les impératifs d'efficacité imposent aux organisations non gouvernementales une centralisation et une bureaucratisation qui sont parfois ressenties par la « base » comme une aliénation de la

liberté et de l'initiative privée. Cependant, les cadres d'action élargis dans lesquels les organisations non gouvernementales sont appelées à fonctionner de nos jours exigent inévitablement des méthodes de travail et des disciplines nouvelles.

L'élargissement de la communauté internationale à l'échelle du globe pose aux organisations internationales non gouvernementales des problèmes d'adaptation particulièrement aigus. L'extension géographique de ces organisations — dont les centres de gravité se trouvaient jusqu'à la deuxième guerre mondiale presque exclusivement dans les pays dits occidentaux — aux autres régions du monde, exigera un renforcement des secrétariats internationaux (28) ainsi qu'une internationalisation plus poussée de ces secrétariats. A cet égard, les organisations non gouvernementales ne pourront pas échapper à l'évolution qui détermine le développement des organisations intergouvernementales. Les relations de travail qui se sont établies entre les deux secteurs dans le cadre du statut consultatif imposent d'ailleurs aux organisations non gouvernementales de nombreuses tâches supplémentaires. Pour y faire face, les organisations non gouvernementales désignent des représentants permanents auprès des organisations intergouvernementales ou prennent des dispositions au sein de leur secrétariat. Par ces mesures, les structures administratives de nombreuses organisations non gouvernementales ont subi des modifications sensibles au cours des quinze dernières années.

L'antinomie entre le secteur public et le secteur privé était conditionnée dans une large mesure par la tradition occidentale du XIX^e siècle. Elle tend à s'atténuer progressivement à mesure que s'élargit le cadre de la coopération internationale, avec une participation de plus en plus importante des pays non européens. Les pays ayant accédé récemment à l'indépendance sont impatients de voir fonctionner sur leur territoire des organisations non gouvernementales affiliées aux grandes organisations internationales reconnues par les institutions du système des Nations Unies. Sur l'initiative de ces pays, les assemblées intergouvernementales de l'Unesco adoptent fréquemment des résolutions invitant les organisations internationales non gouvernementales à étendre leur action aux pays où elles ne pos-

sèdent pas d'affiliations (29). De leur côté, les organisations internationales non gouvernementales, dans leurs efforts tendant à former de nouvelles associations nationales de spécialistes, acceptent volontiers le concours des autorités gouvernementales des pays en question (30). Il est également significatif dans ce contexte que l'action de l'Unesco visant à susciter la création d'organisations internationales non gouvernementales dans les domaines où celles-ci n'existaient pas, loin d'être considéré comme une intrusion gouvernementale, a été accueilli favorablement par les milieux de spécialistes intéressés (31).

La nécessité d'une nouvelle appréciation des relations entre les instances gouvernementales et les associations professionnelles a été mise en lumière récemment par un rapport du Bureau international du travail préparé par un comité d'experts, sous la présidence de Sir Arnold McNeir (32). La tâche du Comité consistait à déterminer « dans quelle mesure les organisations d'employeurs et de travailleurs sont affranchies de la domination ou du contrôle du gouvernement » (33). A la lumière de la documentation disponible pour chacun des 70 pays membres, le Comité est arrivé à des conclusions qui situent le problème dans une optique différente. En effet, en raison de la participation de l'Etat aux affaires économiques, la notion traditionnelle d'organisation patronale strictement indépendante de l'Etat paraît dépassée, car les fonctions exercées par le personnel de direction sont essentiellement les mêmes quelle que soit la structure de l'entreprise (privée ou nationalisée). Un membre du Comité, le Juge Cornélius, a préconisé l'utilisation de critères très différents, si l'on veut mesurer, dans des circonstances diverses, le degré de contrôle des gouvernements sur les associations professionnelles. Il a relevé que dans les pays du Moyen-Orient, les gouvernements s'efforcent actuellement de susciter la création d'organisations d'employeurs et de travailleurs en promulguant des lois appropriées et en apportant une assistance matérielle à ces associations pendant leur période de formation (34).

L'interdépendance fonctionnelle qui s'établit, dans de nombreux domaines, entre les secteurs public et privé tend à créer entre eux de nouveaux liens qui défient les lignes de dé-

marcation trop rigides et appellent une révision des critères traditionnellement appliqués aux organisations non gouvernementales. Ainsi, la notion d'une séparation stricte entre l'action gouvernementale et non gouvernementale ne cadre plus avec la réalité contemporaine. De nos jours, les organisations non gouvernementales s'accrochent de l'intervention des pouvoirs publics, sur le plan national aussi bien qu'international, chaque fois que les initiatives gouvernementales correspondent à l'idée que ces organisations se font de l'intérêt général de la communauté. Il est certain d'autre part que les associations privées ont plus d'occasions que jadis de participer à la formulation de ce qui constitue l'intérêt général et plus particulièrement de la politique économique et sociale. Mais l'initiative de proposer des mesures visant au progrès social, initiative que l'on était habitué à identifier avec les mouvements de caractère non gouvernemental, se manifeste aujourd'hui fréquemment dans le camp gouvernemental. Il reste toutefois que les mesures législatives ne deviennent une réalité sociale que par l'effort d'information et d'éducation que les organismes non gouvernementaux sont davantage en mesure de mener à bien auprès de leur public. Il est évident que les rapports actuels de fait entre les secteurs public et privé se caractérisent par un enchevêtrement où certains des traits distinctifs que l'on attribuait traditionnellement à l'un ou à l'autre perdent de leur netteté.

L'adaptation que les nouvelles structures de la vie sociale exigent des organisations non gouvernementales entraîne l'abandon par ces dernières de certains champs d'activités au profit des services publics mieux équipés. Les associations philanthropiques du XIX^e siècle ont perdu beaucoup de leur raison d'être dans les pays où l'Etat se charge de la sécurité sociale de ses administrés. Encore faut-il constater que la justification des œuvres privées de bienfaisance n'a pas complètement disparu et que l'Etat-providence (« welfare State ») s'accommode de l'action philanthropique, qu'il encourage même à l'occasion de diverses « journées nationales » faisant appel à la générosité privée des citoyens. En revanche, la civilisation contemporaine engendre de nouveaux problèmes humains auxquels les organisations privées sont plus sensibles que les administrations. Les questions d'inadaptation sociale des jeunes,

d'hygiène mentale, de loisir, de rapports entre la famille et la société, retiennent l'attention de nouvelles associations non gouvernementales. On remarquera que chacune de ces questions, énumérées à titre indicatif, constitue en elle-même tout un complexe de problèmes. Pour pouvoir s'en occuper utilement, les associations adoptent souvent une structure multidisciplinaire et remplissent la fonction d'une table ronde permanente qui facilite des confrontations multiples : entre techniciens attachés aux différents aspects du problème d'abord, et ensuite entre techniciens et « praticiens » (35). L'existence, un peu partout dans le monde, de commissions interministérielles, montre que l'approche multidisciplinaire n'est pas inconnue aux gouvernements. Mais l'avantage essentiel que possèdent, par leur souplesse et leur spontanéité, les associations privées sur les services administratifs assurent aux premières un rôle d'explorateurs et de pionniers lorsqu'il s'agit de problèmes nouveaux.

IV. Conclusions.

1. — La séparation nette, voire l'opposition qui caractérisaient, jusqu'à la première guerre mondiale, les rapports entre les pouvoirs publics et les associations privées ne correspond plus aux réalités d'aujourd'hui. Les compétences gouvernementales élargies embrassent la plupart des domaines dont s'occupaient naguère à peu près exclusivement les organisations non gouvernementales, et de nombreuses organisations intergouvernementales interviennent à l'échelon international dans la vie économique, sociale et culturelle des peuples. Il en résulte un rapprochement entre les deux secteurs dont les objectifs tendent à s'identifier, de part et d'autre, avec l'intérêt général de la communauté.

2. — Contrairement aux prévisions inspirées par l'optique du XIX^e siècle, l'extension progressive des compétences gouvernementales n'a pas eu pour résultat l'éviction des organisations privées. La multiplication des mécanismes de consultation et de coopération entre les services publics et les organisations non gouvernementales tant sur le plan national qu'international, confirme la nature complémentaire des deux secteurs et leur interdépendance fondamentale. La technicité et la complexité croissante des responsabilités gouvernementales oblige l'Etat moderne à faire

constamment et systématiquement appel au concours des groupes non gouvernementaux représentant les compétences et les intérêts organisés des citoyens. Ce processus, auquel n'échappent pas les systèmes de gouvernements socialistes, entraîne une démocratisation de l'administration d'une part et une accentuation de l'élément administratif des organisations non gouvernementales d'autre part. L'influence effective d'un secteur sur l'autre devient réciproque et une sorte d'osmose s'opère grâce au personnel technique qui circule librement entre les deux secteurs.

3. — En pratique, les organisations non gouvernementales, dans leur ensemble, s'adaptent à la nouvelle situation et aux nouvelles possibilités d'action qu'elle leur offre. Il ne semble pas cependant que l'adaptation psychologique soit entièrement réalisée. Le réflexe foncièrement négatif à l'égard de toute initiative des pouvoirs publics survit encore dans certains milieux non gouvernementaux qui continuent à considérer l'Etat comme un adversaire en principe de l'individu et de toutes les aspirations authentiques des associations privées. A notre avis, la nécessité s'impose d'une révision de certaines notions qui faisaient partie de la philosophie primitive des organisations non gouvernementales et qui, depuis, ont changé de signification. Nous avons noté plus haut que l'autonomie d'une organisation non gouvernementale était compatible avec l'interventionnisme gouvernemental lorsque celui-ci a pour but de servir les objectifs de l'organisation en question, reconnus d'intérêt général. De même, les gouvernements prennent actuellement, dans le domaine social et culturel, des initiatives qui vont souvent au-devant des désirs des organisations compétentes ou des groupes intéressés et de ce fait rencontrent l'appui sans réserve des organisations non gouvernementales. Il est évident que le terme même d'« organisation non gouvernementale » n'est pas satisfaisant, parce qu'il ne fait pas justice aux rapports actuels d'association qui caractérisent les relations entre les pouvoirs publics et un grand nombre d'organisations non gouvernementales.

4. — L'évolution des rapports entre les pouvoirs et les organisations non gouvernementales tend à confirmer que la vitabilité de ces dernières est indispensable à l'évolution harmonieuse de la communauté. La valeur irrempla-

cable des organisations non gouvernementales réside dans leur sensibilité aux besoins de la personne humaine. Cette sensibilité sera probablement toujours plus aiguë au sein de l'organisation non gouvernementale la plus puissante que dans l'administration la plus démocratique. Par leur existence même, les organisations non gouvernementales rappellent aux pouvoirs publics que les mesures gouvernementales et administratives visent en dernière analyse les relations humaines. Les services gouvernementaux, dotés de moyens d'action supérieurs à ceux dont disposent les organisations non gouvernementales, pourront devancer celles-ci sur le plan technique ; mais le concours des organisations non gouvernementales leur sera toujours nécessaire pour créer un climat favorable à l'application de ces mesures. Si le souci d'une action efficace commande aux organisations non gouvernementales d'éviter les doubles emplois ou de limiter leur action dans les domaines pris, en charge par les pouvoirs publics, leur pluralité aura toujours sa raison d'être là où il s'agira de manifester la diversité des tendances procédant des options libres de la conscience.

REFERENCES

- (1) « Le rôle de l'exécutif dans l'Etat moderne », *Bulletin International des sciences sociales* (BISS), Volume X, N° 2.
- (2) En France.
- (3) En Grande-Bretagne.
- (4) C. Doka, *Les relations culturelles sur le plan international*. Neuchâtel 1959. — *Répertoire des services de relations culturelles*, Unesco, 1959.
- (5) Les services gouvernementaux de relations culturelles de 60 pays ont été représentés à la deuxième Réunion des Directeurs de ces services, convoquée par l'Unesco en octobre 1959 (document UNESCO/CUA/92).
- (6) *National Administrations and International Organization* — Report of an enquiry conducted jointly by the International Institute of Administrative Sciences and Unesco, Brussels, 1951. Egalement une étude publiée par M. R. Grégoire, sous le même titre, et qui fait suite à l'enquête — Unesco-Institut international des sciences sociales (Bruxelles, 1953).
- (7) Lady Morris, *Voluntary Organizations and Social Progress*, London, 1955.
- (8) Revue *Associations Internationales*, Bruxelles, septembre 1958 — Conférence des membres correspondants de l'Union des associations internationales, Bruxelles, 1-2 septembre 1958.
- (9) Union des associations internationales, documents n° 5.
- (10) *Le Bulletin international des sciences sociales* cité plus haut, p. 204. — A. Bertrand, *Les techniques du travail gouvernemental de l'Etat moderne*, Bruxelles, 1954, p. 10.
- (11) Institut international des sciences administratives, document RT/58/30 p. 1.
- (12) A titre d'exemple en France : Conseil supérieur de l'éducation nationale; du travail; du tourisme; de la sécurité sociale ; des conventions collectives.
- (13) Institut international des sciences administratives, TR/58/30.
- (14) *Le Bulletin international des sciences sociales* cité plus haut, p. 204.
- (15) Terme forgé par M. Hauriou, juriste français, dès 1923 (*Précis de Droit administratif*).
- (16) *Bulletin international des sciences sociales*, p. 204.
- (17) Morris, *op. cit.*, p. 178. — I. Thomas, *The arts in Britain*, 1953, p. 54.
- (18) Document RT/58/10.
- (19) *Ibid.*, p. 27.
- (20) A la date du 1^{er} août 1959, 327 organisations internationales non gouvernementales étaient en relations officielles avec l'ECOSOC et les Institutions spécialisées des Nations Unies.
- (21) Le n° 12 de la revue *Associations internationales*, en 1955 et le n° 1, 1956, étaient consacrés à la description systématique de ces procédures.
- (22) Par exemple, l'enquête demandée par le Conseil Economique et Social (Résolution 695 (XXVI) sur les relations et les échanges internationaux dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture ; ou l'enquête sur la science, sa diffusion, ses applications (Résolution 1260 adoptée par la XIII^e Assemblée générale des Nations Unies en 1958).
- (23) Une liste des réalisations de ce genre serait considérable. On en trouvera des exemples dans l'ouvrage de L. C. White, *International non-governmental organizations*, New Brunswick, U.S.A., 1951.
- (24) W.H.C. Laves et Ch. A. Thomson, *Unesco, Purpose, Progress, Prospects*, Indiana University, U.S.A., 1957.
- (25) *Revue des Associations internationales*, Bruxelles, septembre 1958.
- (26) Parmi les résultats positifs obtenus sur l'initiative des organisations non gouvernementales, on peut citer l'institution des consultations collectives au stade préliminaire de la préparation du Programme de l'Unesco (depuis 1953) et l'élargissement par l'Organisation internationale du travail de ses procédures de coopération avec les organisations non gouvernementales.
- (27) Il n'existe pas, à notre connaissance, de statistiques du personnel des organisations nationales. Une enquête menée par l'Union des associations internationales sur les effectifs des secrétariats des organisations internationales non gouvernementales, révèle des chiffres sur certaines associations na-

- tionales importantes (U.S.A.) dont l'une compte plus de 2.000 employés. *Revue des Associations Internationales*, 1958, page 652.
- (28) Unesco, document 55 EX/28 (1959). Extension géographique des organisations internationales non gouvernementales.
- (29) Par exemple, résolution du Conseil exécutif de l'Unesco 50 EX/Déc, 8.2.2 (1958) ; de la Conférence générale, 10 C/Résolution 15 (1958).
- (30) Document 55 EX/28, para. 29.
- (31) Les organisations internationales des sciences sociales, Unesco 1955 — voir l'introduction du Prof. Meynaud, page 7.
- (32) *Rapport du Comité de l'indépendance des organisations d'employeurs et de travailleurs*. Bureau international du travail, 1956.
- (33) Bureau international du travail — 127^e session du Conseil d'administration, novembre 1954 — Procès-verbaux, p. 135.
- (34) Voir référence 32, annexe XXI.
- (35) Fédération mondiale pour la santé mentale, fondée en 1948 — groupe des médecins, des psychiatres, des éducateurs, des travailleurs sociaux, des administrateurs, etc.
Commission des relations entre parents et maîtres de l'Union internationale des organismes familiaux, fondée en 1957, suscite des rencontres entre les enseignants, les parents d'élèves, les responsables des mouvements de jeunesse, les spécialistes de l'orientation professionnelle, etc..

DEVELOPMENT OF THE RELATION BETWEEN GOVERNMENTS AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS.

by V. HERCIK.

SUMMARY

The distinct separation, indeed, one might say the opposition which, up to World War I characterized the relation between government and private organizations no longer applies to the actual situation as it stands today. The government responsibilities have grown more extensive and now cover most of the fields of activity which were formerly almost exclusively operated by non-governmental organizations; moreover, many intergovernmental - organizations intervene, at an international level, in the people's economic, social and cultural life. This evolution has brought about, not the elimination of the private organizations, but closer ties between the governmental and the private sectors, and it has served, above all, to increase the number of advisory committees composed of both government representatives and non-governmental experts. The growing technical and complex aspect of the governmental responsibilities obliges a modern nation to constantly and systematically call upon the collaboration of non-governmental groups representing the activities and organized interests of the people. This system involves the democratization of admini-

stration on the one hand, and it accentuates, on the other, the administrative factor in NGO's. A new valuation of the relation between the government and private organizations is therefore necessary. There no longer exists a strict demarcation between these two sectors. At the national, as well as at the international level, the non-governmental organizations not only accept, but they even solicit government intervention when it is to the advantage of the public; furthermore, these organizations now have the opportunity, far more than in the past, to participate in formulating the essential factors serving the public interests especially as concerns the economic and social spheres. Thus, the fundamentally negative reaction which was manifested toward any initiative taken, by the government is uncalled for today.

The evolution of the association between the two sectors has not affected the vitality of the non-governmental organizations whose number is continually increasing. The NGOs' essential value lies in their response to human needs and it is just as irreplaceable today as it was in the past.

Le texte français de l'article «International Organization and University Education» a paru dans notre numéro de juillet 1959, pp. 499-504.

A proposal for reforming university teaching on international relations; the NGOs themselves can make it a success.

INTERNATIONAL ORGANIZATION AND UNIVERSITY EDUCATION

by G. P. SPEECKAERT

*Secretary-General,
Union of International Associations.*

The essential task of universities is the formation of minds. At the same time they are called upon to expand the general stock of knowledge and transmit it to successive generations. Should they not also be concerned with the subsequent use that students make of the acquired knowledge and the careers they must exercise? And finally is not university education in turn nourished by research work?

For these various reasons it seems somewhat surprising to find that at the university level the word "international" still seems to be almost always bracketed with the word "law", as if relations between nations rested simply upon legal conceptions.

The world of today is no longer that of François de Vitoria, of Grotius, of James Kent, or even of the 1899 Peace Conference.

Now it is by no means my intention to deny the importance of rules concerning the interrelations of different political communities, and, as has been said, a history of the law of nations could well embrace the whole history of humanity.

But developments arising out of the action of international co-operation appear to demand the extension of programmes and research, by including the study of institutional and sociological phenomena which are radically modifying the relations between peoples.

It would be desirable for such a body as the International Association of Universities to compile an exact inventory of courses and seminars now offered by the principal universities on the subject of international organization, and follow it up with a model curriculum for an advanced

course on international co-operation, considered as a new branch of instruction. Having closely examined several cases I think we can safely assert that the subject has hardly been touched, with the emphasis placed mainly on the United Nations and with the international non-governmental sector totally ignored. At a time when 149 inter-governmental and 1,060 international non-governmental organizations are exercising a considerable, and growing, influence on the destiny of the world and on human progress such a lacuna is more than regrettable. Such shortcoming is clearly brought out by the very limited number of studies (1) that have been devoted to international structure, the working of international institutions, their evaluation, and the future prospects of international co-operation.

The general reasons for such shortcoming

The first reason which comes naturally to mind is that we are facing a relatively recent phenomenon. True, no doubt, but other new sectors, and even later scientific or technological fields, have already been minutely explored and have given rise to a wealth of literature.

Personally, I am inclined to explain this difference by the following considerations, which are in fact based on the growing influence of the programmes of inter-governmental institutions.

Work in the new scientific and technological fields has been extensively encouraged and of-

(1) *International Institutions and International Organization: select bibliography*, compiled by G. P. Speeckkaert. — Brussels, UIA, 1956, 116 pages.

ten financed by the large inter-governmental institutions, whereas the study of international structure and mechanism is on the programme of no institution other than the Union of International Associations, whose financial resources are modest in the extreme.

This lack of encouragement on the part of inter-governmental institutions may perhaps be explained by the fear of appearing to pass judgment on another organization, and also perhaps by the fear of seeing an analysis of their own structure turning to criticism. It is wellknown that restrictions are placed upon officials and former officials of international institutions as regards publications; likewise the deadlock resulting in the failure of the project to evaluate the work of the United Nations and the Specialized Agencies which had at one time been incorporated in the Unesco programme.

Furthermore, a vicious circle has been established. Universities, even the most important, allow only a small place to teaching on international organization. Now an appreciable proportion of books on a subject of this kind are normally written by university professors as an extension of their lectures. Such books and lectures in turn inspire theses and dissertations. Finally the general public judges, somewhat superficially, the importance of a subject by the number of books, lectures and theses which are devoted to it, and the attitude of the general public in turn influences university curricula.

These remarks seem to me to be broadly valid for international organizations as a whole, exceptions being the work on European institutions being carried out in Europe and work on the United Nations being done in the United States. The absence of books on international organization is also to be explained by the fact that in practice all who participate in the life of international organizations are by nature concerned with practice and not theory; they are public or private international officials who are well-acquainted with the particular problem for which they are trying to find an international solution, and who use, mostly in empirical fashion, an established international mechanism. They are not, however, like the mathematicians, physicists, chemists or lawyers, inclined to take an interest in study and research in the general field in which they operate, that is to say, in this case, international organization.

A last reason for the small amount of research, at least on subjects covering more than one particular institution, is the lack of easily accessible documentation. The Secretariat of the Union of International Associations is well placed to appreciate this point, seeing the appeals for help that it receives. The UIA itself possesses extensive material, but lack of funds has prevented it from being organized in such a way as to be easily used, particularly by those who are not resident in the Brussels area.

The special reasons for studying international non-governmental co-operation

In the first place, we are here in virgin territory, since it has not been approached by any universities, and apart from UIA publications only two books have been devoted to it, and they are by one and the same author. Considering that some 1,800 international non-governmental organizations in all have been established in little more than a century, and they have held over 20,000 congresses, the fact may seem to be unbelievable. But it is regrettably correct.

In itself this sociological phenomenon of the spontaneous grouping of individuals from different nations, which has preceded and stimulated collaboration between States, deserves to be studied from the historical standpoint.

There are, however, even more important motives for detailed research on international non-governmental organizations.

It is the latter's task to encourage, in countries where historic conditions and economic under-development have not yet allowed it, the liberal growth of free associations, being the indispensable foundation of a democratic civilization where public opinion effectively plays its part of control and initiative.

People are apt to ignore or underestimate the immense reservoir of social and intellectual forces constituted by international non-governmental organizations, with all the possibilities they offer, devoted as they are to the cause of progress and peace. It must not be forgotten that membership of some of them runs into the tens of millions.

Thanks to the fact that they bring together persons who already have common professional or ideological interests they have vigorous roots

in public opinion. Their leaders, enjoying the confidence of their members, can effectively contribute to education for international understanding and to the disruption of national egoism, just as they could, in some particular case, use their pressure groups for nefarious purposes.

Stress should be laid on the essential contribution which international non-governmental organizations, imbued as they naturally are with the spirit of international mutual assistance, can bring to the execution of programmes of technical assistance, together with a special capacity to promote social and human welfare parallel with economic progress. And must it not be admitted that in this field, as in others, private initiative has gone in advance of governmental efforts? Would not closer collaboration and joint action by the public and private sectors greatly enhance the efficiency of work on behalf of less favorably placed peoples by underlining its international character, meeting in this way the aspirations of such peoples?

Inter-governmental organizations are continually emphasizing how much support they receive, and expect, from international non-governmental organizations. The strength of such support depends on the efficiency of the latter and on the system governing their relations with the former. Moreover, the activities of inter-governmental institutions should be subject to public criticism, and non-governmental organizations are the most appropriate instruments through which such criticism, in the best sense, can be heard. But should we be content with purely empirical action?

Certain things seem to be self-evident, especially to those accustomed by their national traditions to such vitality of private initiative. However, we must bear in mind the new dimensions of the world, and the fact that no civilization can be static, especially in our era when so many varied forces and cultural currents impinge thereon.

In face of the welcome but gigantic development of inter-governmental institutions a regrettable weakening of the international non-governmental organizations is to be feared, and their role and the conditions in which they can efficiently operate must be thought out anew.

Considering the general trend towards state control at the national and international levels

we may ask ourselves whether the future of the private sector at the national level is not linked with the future of international non-governmental organizations.

The general reasons for studying international co-operation

Values exist in the world which are independent of contingencies; there are immutable facts; but the relations of human beings in societies are in perpetual flux. How can it be denied that the advent of International Co-operation, being a very different conception from what has been called the International Society of States, is in process of completely changing the very basis of society?

The combined action of technical progress and international co-operation has made it possible to bring the advantages of civilization to all the peoples" of the world. As the historian Arnold Toynbee wrote: "This is the first age since the dawn of history in which mankind has dared to believe it practicable to make the benefits of civilization available to the whole human race."

Man is faced with a new objective, and the effort to attain it is going to modify ideas and institutions.

The author of a recent book (2) considers that we are now living in a transition stage between one civilization and a totally different type of civilization, based on the idea of service and on an enhanced human understanding corresponding to our expanding universe.

It is a fine idea, and its implications deserve to be pondered. We need only think of the influence already exerted by technical assistance, within a few years, both at the point of departure, where a high degree of organization is required, and at the point of arrival, where the receiving countries are affected at both the economic and the social levels. Furthermore, if the system of technical assistance through international institutions were to become generalized, the mechanisms of industrial production and distribution themselves might be affected.

But in vital matters of this nature it is no use just allowing things to take their course, hoping for the best.

(2) Jean-G. Lossier: *Les Civilisations et le Service du Prochain*. — La Colombe, Paris, 1958.

Now, as the late Dr René Sand wrote in January 1951 in the journal of the Union of International Associations : "The science and technique of internationalism, international politics, international law, international economy, international mutual aid, international health — in all these fields development on a sound basis awaits the construction of an international sociology, psychology and biology of which as yet we do not possess even the rudiments."

This declaration brings to mind one made by Mr Howard Wilson in his preface to the recent book by John Gange (3) ; Mr Wilson wrote : "Research is the foundation on which a new study or discipline, such as international affairs, rises. In recent years emphasis on research in all fields has been accentuated in academic life; we are in a particularly research-minded age."

In his book Mr Gange, trying to define the term "international affairs", suggested that "international affairs include, in the most general sense, the unfolding and the course of relations among nation-states in the dimensions of time and space. Second, this subject includes the beliefs, attitudes, actions and aspirations of groups of people which may transcend, or fall short of, strictly national geographic and political boundaries... Fifthly, it is increasingly clear that the study of international affairs must be directed also to the behaviour of man individually and men in organized society, as well, as to the record of the relations between groups and between nations".

This orientation of research on "International Affairs" is logical and supports Pierre Renouvin's remark in his general introduction to the *Histoire des Relations Internationales* (4) : "... the new tendencies in historical research, which lay the emphasis on the study of the material and spiritual life of human societies, have suggested quite a different orientation in the field of international relations. In this perspective relations between governments are no longer the centre of interest; what is important is the history of relations between people".

May we emphasize, once again, the importance we attach to the hitherto neglected field

(3) John Gange : *University Research on International Affairs*. — American Council on Education, Washington DC, 1958.

(4) Seven volumes. Hachette, Paris.

of international non-governmental co-operation. On the one hand international non-governmental organizations constitute a means, already highly articulated, of liaison between groups in different countries. On the other hand," at a time when public authority is being extended in all areas, including scientific research policy and finance, international non-governmental organizations placed as they are at the crossroads between the international public sector and the national private sector, may well represent the formula of the future which will enable the freedom and initiative of the individual to be preserved and put to best use.

Conclusions

We must not be content just to let international co-operation take its course; we must study it systematically, in its multiple aspects. Co-operation between individuals, like collaboration between States, must be organized in the best possible way.

Scientific research has transformed the material means of life, and the sums invested therein are being re-paid ten-fold. Is there any reason for supposing that similarly beneficial results would not follow from serious research on international co-operation ? At any rate there would ensue better understanding of the evolution of society and of the place of the individual in a more and more "planified" world, besides providing lessons in perfecting the all-important institutional set-up.

Furthermore we must remember that the number of international officials will always be increasing; in addition to employment in the inter-governmental institutions, there are the needs of the private international sector.

In all spheres of business and professional life more and more people are coming to profit by the work of international organizations, attend international meetings and participate in international commissions or committees.

Finally, an appreciation of how international organizations function will serve to awaken the mind to questions of method and to the vital problem of relations between individuals or groups of differing civilizations.

If the universities are to adapt themselves to the new trends in human society, they must reconsider their educational programme relating
(continued on page 93)

Theses on international non-governmental relations

We are not going to try to offer universities a cut and dried series of courses. The individual needs of each university, and particularly the other programmes into which ours would have to be integrated, must be borne in mind.

Nevertheless, we want to try to satisfy another desideratum, which is to encourage and guide students and research workers who have to choose a subject for their thesis. We have accordingly drawn up a list, limited to international non-governmental co-operation, which may help to secure better appreciation of the problems existing in this field and which ought to receive special attention.

Students who are in difficulties over the choice of a subject for their dissertations do in fact appeal to the Union of International Associations, and we are glad to note a growing interest in the new problems arising out of international co-operation.

Here is a list of twenty subjects, varying in importance and difficulty, which we would like to suggest :

- 1) the development of the conception "international association";
- 2) relations between non-governmental organizations in theory and in practice;
- 3) working relations between international non-governmental organizations and inter-governmental institutions which go beyond official consultative Status;
- 4) the proliferation of international structures because of increasing specialization;
- 5) the extent to which national members participate in the activities and decisions of international non-governmental organizations;
- 6) methods of communication between international secretariats and their members;
- 7) international non-governmental organizations, can they really reflect public opinion ?
- 8) the trend towards universality in international non-governmental organizations;
- 9) analysis of the structure of international non-governmental organizations as compared with their aims;
- 10) voting systems within international non-governmental organizations;
- 11) the various working methods used by international non-governmental organizations in relation to documentation, consultation, research, pressure groups, or technical co-operation ;
- 12) how international non-governmental organizations arrive at the position adopted in their written or oral statements to inter-governmental institutions ;
- 13) the part played by international non-governmental organizations in the establishment of inter-governmental bodies;
- 14) changing aims and programmes of international non-governmental organizations consequent upon the evolution of world problems and the setting up of other international bodies, governmental and non-governmental;
- 15) the work of international non-governmental organizations as an element in mitigating or exacerbating members' intransigence in the unilateral defence of their own sectional interests;
- 16) reasons why international non-governmental organizations may be unsuccessful in attaining their objects;
- 17) the problem of developing positive results out of international congresses;
- 18) systems of selecting and recruiting congress rapporteurs;
- 19) the effective powers given to the different controlling organs in international non-governmental organizations;
- 20) the financing of international non-governmental organizations.

(continued from page 92)

to international life, no longer treating it as a subsection of law. They must broaden their field of study at the inter-governmental level, just as they must stop ignoring the international

non-governmental organizations. They must look at the phenomenon of international co-operation in all its vitality and influence on human beings, in all its multifarious aspects.

Parmi les 220 participants déjà
inscrits au Congrès de Lausanne
à la date du 1^{er} février 1960,

Les représentants des organisations
internationales suivantes :

Agence internationale de l'énergie atomique
Comité intergouvernemental pour les migrations européennes
Communauté économique européenne
Conseil de l'Europe
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture
Organisation européenne (le coopération économique

Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines
Association internationale de la distribution (les produits alimentaires)
Association internationale de la sécurité sociale
Association internationale de l'hôtellerie
Association internationale des interprètes de conférences
Association internationale des palais de congrès
Association internationale des relations publiques
Association internationale permanente des congrès de la route
Association universelle d'espéranto
Bureau international du caoutchouc
Bureau international catholique de l'enfance
Chambre de commerce internationale
Comité international de la croix-rouge
Comité international de la rayonne et des fibres synthétiques
Comité international de l'organisation scientifique
Commission internationale de juristes
Confédération internationale des syndicats libres
Conférence internationale de service social
Conférence internationale des grands réseaux électriques
Conférence mondiale de l'énergie
Conseil des fédérations industrielles d'Europe
Conseil des organisations internationales des sciences médicales
Conseil international des infirmières
Excerpta Medica Foundation
Fédération dentaire internationale
Fédération internationale des associations touristiques ouvrières
Fédération internationale des attachés de presse
Fédération internationale des producteurs de jus de fruits
Fédération internationale des traducteurs
Fédération internationale du bâtiment et des travaux publics
Fédération mondiale des anciens combattants
Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies
Fédération mondiale des travailleurs scientifiques
Fédération mondiale pour la santé mentale
Groupe international d'études du caoutchouc
Institut international des sciences administratives
Ligue des sociétés de la croix-rouge
Ligue européenne de coopération économique
Office international de la vigne et du vin
Organisation afro-asiatique de coopération économique
Pax Romana - Mouvement international des étudiants catholiques
Union chrétienne démocrate de l'Europe centrale
Union des associations internationales
Union des foires internationales
Union européenne des experts comptables, économiques et financiers
Union européenne des négociants en combustibles
Union internationale de chimie pure et appliquée
Union internationale de l'industrie du gaz
Union internationale de la couverture et de la plomberie
Union internationale des chemins de fer
Union internationale des huissiers de justice
Union internationale des organismes officiels de tourisme
Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie
électrique
Union internationale des transports publics
Union internationale des villes et pouvoirs locaux
Union interparlementaire.
Union mondiale ORT
World Association of Travel Agencies

LA SCIENCE DES CONGRES * LAUSANNE 15-18 MARS 1960



INFORMATIONS OFFICIELLES

sélectionnées à l'intention des ONG par les principales organisations intergouvernementales

OFFICIAL INFORMATION

compiled by the principal intergovernmental organizations for the benefit of NGO's



14^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Au point de vue social et humanitaire, la grande réalisation de la 14^e session de l'Assemblée générale c'est l'adoption de la déclaration des droits de l'enfant. Mise au point par la Commission des droits de l'homme, le texte de la déclaration a été discuté par la Troisième Commission au cours d'un débat auquel la France, notamment, prit une part active. Après l'avoir remanié, la Commission l'a présenté à l'Assemblée qui l'a adopté à l'unanimité le 20 novembre. Ce texte contient un préambule et dix principes. Le dernier considérant du préambule dit que l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même. Quant aux principes, ils énumèrent les droits dont doit jouir l'enfant pour pouvoir se développer d'une façon saine et normale. L'Assemblée a adopté à l'unanimité une autre résolution recommandant aux Etats Membres, aux institutions spécialisées et aux organisations non gouvernementales de publier le texte de la déclaration aussi largement que possible et priant le Secrétaire général de lui donner une très large diffusion.

Dans le domaine social, il faut encore mentionner en particulier une proposition biélorusse que l'Assemblée a adoptée le 20 novembre par 68 voix contre zéro avec 13 abstentions. En vertu de cette proposition, les Nations Unies instituent des prix d'un montant total de 100.000 dollars qui seront décernés pour les travaux de recherches scientifiques les plus remarquables sur les causes des maladies cancéreuses et la lutte contre ces maladies.

COUNCIL COMMITTEE ON NGO'S.

On December 14, 1959, the Economic and Social Council, at its resumed 28th session, elected the following seven members of the Council Committee on NGO's to serve for the calendar year 1960: New Zealand,

The United Nations

United Kingdom, United States, France, USSR, Costa Rica and China.

BUDGET.

L'Assemblée générale des Nations Unies a ouvert le 5 décembre, pour l'exercice 1960, un crédit de 63.149.700 dollars. Ce crédit doit pourvoir aux dépenses de l'Organisation des Nations Unies et de la Cour internationale de Justice.

Concluding its consideration of economic development, the UN General Assembly unanimously approved a resolution confirming the allocation of funds authorized by the Technical Assistance Committee to each of the nine organizations participating in the program.

The allocations	:
United Nations Bureau of	
Technical Assistance Operations . . .	\$ 7,160,753
International Labor Organization	3,393,374
Food and Agriculture Organization	8,526,339
United Nations Educational,	
Scientific and Cultural Organization . .	4,860,645
International Civil Aviation Organization .	1,370,544
World Health Organization	5,494,936
International Telecommunication Union . .	384,082
World Meteorological Organization	411,646
International Atomic Energy Agency . .	638,760
	\$ 32,241,079

SECOND UNITED NATIONS CONGRESS ON THE PREVENTION OF CRIME AND THE TREATMENT OF OFFENDERS.

By resolution 415(V) of 1 December 1950, the General Assembly of the United Nations provided for the convening every five years of an International Congress

on the prevention of crime and the treatment of offenders. The First United Nations Congress on the prevention of crime and the treatment of offenders was held at the Palais des Nations, Geneva, from 22 August to 3 September 1955.

The Second United Nations Congress on the prevention of crime and the treatment of offenders will be held at Church House and Carlton House, London from 8 to 20 August 1960. The Government of the United Kingdom will act as host.

The Congress will group three categories of participants, namely :

- 1) Members officially appointed by their Governments, who are experts in the field of the prevention of crime and the treatment of offenders and have a special knowledge of, and experience in, the subjects of study on the agenda of the Congress;
- 2) Representatives of specialized agencies and of non-governmental organizations interested in, or concerned with, social defence matters;
- 3) Individual participants having a direct interest in the prevention of crime and the treatment of offenders, such as police officials, officials of correctional establishments or of institutions for juvenile delinquents, members of courts and tribunals, social workers, members of the teaching staff of universities, members of Bar Associations, etc.

The number of participants will also include individual experts or representatives of non governmental organizations who are of high repute for scientific work in the field of the prevention of crime and the treatment of offenders and who are invited by the Secretary-General of the United Nations to attend the Congress.

The UN General Commission, at its twelfth session, approved the agenda of the Congress which includes the following items :

- 1) New forms of juvenile delinquency : their origin, prevention and treatment:

- 2) Special police services for the prevention of juvenile delinquency;
 - 3) Prevention of types of criminality resulting from social changes and accompanying economic development in less developed countries;
 - 4) Short-term imprisonment;
 - 5) Pre-release treatment and after-care, as well as assistance to dependents of prisoners;
 - 6) The integration of prison labour in the national economy, including the remuneration of prisoners.
- Persons interested in attending the Congress should apply for registration cards to the Chief of the Section of Social Defence, United Nations Headquarters, New York. Applications should be made not later than 29 February 1960. There is no registration fee.

DON DE LA FONDATION FORD.

Le 3 novembre, l'Assemblée a adopté à l'unanimité une résolution concernant la bibliothèque des Nations Unies. Le 27 September, M. Hammarskjöld avait demandé l'inscription à l'ordre du jour d'une question intitulée « Bibliothèque des Nations Unies : don de la Fondation Ford ». Dans un rapport accompagnant cette demande, il annonçait que la Fondation Ford voulait assurer aux Nations Unies la jouissance d'un bâtiment construit dans - les meilleures conditions, dont la conception esthétique, l'ameublement et l'équipement répondent aux normes d'une bibliothèque moderne. A cette fin, la Fondation mettait à la disposition des Nations Unies une somme de 6.200.000 dollars.

La nouvelle bibliothèque sera construite sur l'emplacement de la bibliothèque actuelle des Nations Unies dont les planchers ne sont pas suffisamment solides pour supporter de lourds rayonnages.

Dans sa résolution du 3 novembre, l'Assemblée a accepté le don de la Fondation Ford à "laquelle elle a adressé ses plus vifs remerciements. Elle a approuvé le plan général de construction du nouveau bâtiment et autorisé le Secrétaire général à conclure les contrats en vue des travaux et de l'ameublement.

The International Labour Organisation

(1 April - 31 December 1959)

PERSONNEL.

Ernst Michanek, Secretary of State in the Swedish Ministry of Social Affairs, Labour and Housing, was elected Chairman of the Governing Body for 1959-60.

Mrs. Ana Figueroa was appointed Assistant Director-General, effective 15 February 1960. Hersey E. Riley was appointed Chief of the Statistical Division.

Prière de compléter comme suit les indications données dans notre numéro de novembre, page 782, au sujet des services du BIT chargés des relations avec les ONG :

Les relations avec les ONG sont assurées, au sein du BIT, par trois services différents :



Service des Relations avec les employeurs (Employers' Relations Service) —

Chef du service : M. C. von Stedingk;
M. J. B. Figueiredo.

Division des Relations avec les travailleurs (Workers' Relations Division) —

Chef de Division : M. E. A. Bell;
M. A. C. Ghalak;
M. T. J. Grinevald;
M. B. Ibanez,

International Road Transport Union, International Transport Workers Federation, World Federation of Trade Unions.

Coal Mines Committee (Geneva, 27 April - 8 May 1959): International Confederation of Christian Mine Workers, International Confederation of Free Trade Unions, International Federation of Christian Trade Unions, International Federation of Commercial, Clerical and Technical Employees, International Organisation of Employers, Miners' International Federation, World Federation of Trade Unions.

International Labour Conference, 43rd Session (Geneva, June 1959) :

International Association of Crafts and Small and Medium-Sized Undertakings, International Confederation of Arab Trade Unions, International Confederation of Executive Staffs, International Confederation of Free Trade Unions, International Confederation of Senior Officials, International Co-operative Alliance, International Council of Commerce Employers, International Federation of Christian Trade Unions, International Federation of Christian Trade Unions of Salaried Employees, Technicians, Managerial Staff and Commercial Travellers, International Federation of Commercial, Clerical and Technical Employees, International Federation of Free Teachers' Unions, International Federation of Unions of Employees in Public and Civil Service, International Landworkers' Federation, International League of Commercial Travellers and Agents, International Organisation of Employers, International Transportworkers* Federation, Interparliamentary Union, ORT World Union, Postal, Telegraph and Telephone International, World Federation of Trade Unions, World Medical Association.

During the course of the 6th Session of the Building, Civil Engineering and Public Works Committee held at ILO Headquarters, Geneva, October 1959, delegates visited the Grande Dixence hydro-electric installations in the Valais region of Switzerland.

Looking up towards the dam site are German Counsellor von Wistinghausen and Mr. Friedrich Latten, Director in the Federal Ministry of Labour, Bonn.

(ILO Photo)

Groupe des Relations avec les ONG (autres que les organisations d'employeurs et de travailleurs) (NGO's Unit) —

M. J. Brodier;
M. S. T. Herrick;
R.P. J. Joblin.

Le Groupe des Relations avec les ONG fait partie de la Division de l'Information publique, dont le Chef est M. A. Crespo.

CONSULTATIVE STATUS.

The International Federation of Catholic Workers' Movements and the International Society for Labour Law and Social Security Law were admitted to the Special list. The Young World Federalists, having merged with the World Association of World Federalists to become its Youth and Student Division, has ceased to be inscribed on the Special List.

NGO'S REPRESENTATION AT ILO MEETINGS.

Meeting to Prepare a Model Individual Control Book for Drivers and Assistants in Road Transport (Geneva, 20-24 April 1959)

International Chamber of Commerce, International Federation of Christian Trade Unions of Transport Workers, International Organisation of Employers, In-

Special List NGO's Sending Registered Observers :

Catholic International Union for Social Service, Commission of the Churches for International Affairs, International Association for Social Progress, International Commission against Concentration Camp Practices, International Council of Women, International Federation of Business and Professional Women, International Federation of University Women, International Federation of Women Lawyers, League of Red Cross Societies, St. Joan's International Social and Political Alliance, Women's International League for Peace and Freedom, World Federation of United Nations Associations, World Jewish Congress, World Union of Catholic Women's Organisations, World Veterans Federation, World Young Women's Christian Association, Young Christian Workers (International).

Building, Civil Engineering and Public Works Committee (Geneva, 19-30 October 1959) :

International Confederation of Free Trade Unions, International Federation of Building and Public Works, International Federation of Building and Woodworkers, International Federation of Christian Trade Unions, International Federation of Christian Trade Unions of Building and Wood Workers, International Organisation of Employers, World Federation of Trade Unions, Young Christian Workers (International),

Advisory Committee on Salaried Employees and Professional Workers :

International Catholic Secretariat for Technologists, Agriculturists and Economists, International Confederation of Executive Staffs, International Confederation of Free Trade Unions, International Confederation of Senior Officials, International Council of Commerce Employers, International Council of Nurses, International Federation of Business and Professional Women, International Federation of Christian Trade Unions in Public Service and PTT, International Federation of Christian Trade Unions of Salaried Employees, Technicians, Managerial Staff and Commercial Travellers, International Federation of Commercial, Clerical and Technical Employees, International Federation of Free Teachers' Unions, International Federation of University Women, International Organisation of Employers, Postal, Telegraph and Telephone International, Public Services International, St. Joan's International Social and Political Alliance, World Federation of Trade Unions, World Union of Catholic Women's Organisations.

CONTRIBUTIONS DES ONG.

Réunion de conseillers pour les problèmes du travail féminin.

En vue de la Réunion de conseillers pour les pro-

blèmes du travail féminin, les organisations non gouvernementales de la Liste, spéciale ont été invitées à faire parvenir au Directeur général toutes informations qu'elles pourraient considérer comme utiles pour les travaux de la réunion. Les organisations ci-après avaient répondu à cette invitation :

Alliance internationale sociale et politique Sainte Jeanne d'Arc, Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines, Association internationale pour le Progrès social, Bureau européen de la Jeunesse et de l'Enfance, Confédération européenne de l'Agriculture, Conseil international des Femmes, Conseil international des Infirmières, Fédération mondiale des Femmes diplômées des Universités, Union mondiale ORT.

De plus, l'Internationale de la Porte Ouverte a également adressé au Directeur général une déclaration que les participants pouvaient consulter au Secrétariat de la Réunion.

BUDGET.

Total net expenditure budget for 1960 : S 9,003,909 (approved by the 43rd Session, International Labour Conference, June 1959).

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation " et l'Agriculture

(10^e Session de la Conférence)

PERSONNEL.

A l'unanimité, la 10^e session de la Conférence (31 octobre - 10 novembre 1959) a consenti un nouveau mandat de quatre ans au Directeur général B. R. Sen (Inde).

Elle a nommé Louis Maire, (Suisse), Président indépendant du Conseil pour une période de deux ans.

Le Secrétariat de la FAO nous informe que c'est actuellement M. A. Brugnoli, Office of Liaison and Protocol, qui a la responsabilité des relations avec les ONG.

NOUVEAUX MEMBRES.

La Conférence, en sa 10^e session, a admis en qualité de nouveaux Membres : la République de Guinée; à dater de la levée de la tutelle : le Cameroun, la Somalie et la République du Togo; à dater de l'accession à l'indépendance : Chypre et la Fédération de la Nigeria.

La Conférence a également admis en tant que Membres Associés : la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland, la République du Tchad, Madagascar, la République du Gabon, la République du Sénégal et la République du Soudan. (rés. 91.92.93/59)

Saisie de deux propositions d'augmenter le nombre des membres du Conseil — actuellement 24 — l'une en

vue d'accorder un siège supplémentaire à la région africaine, l'autre aux pays d'Asie, la Conférence a décidé d'inscrire cette question à sa prochaine session ordinaire. (rés. 57/59)

NOUVEAUX ORGANES.

La 10^e session de la Conférence constatant que les Etats Membres s'accordent maintenant à vouloir compléter le dispositif des Commissions forestières régionales de manière que toutes les régions dont s'occupe la FAO soient desservies, a décidé d'instituer en vertu de l'article VI de son Acte Constitutif : 1^o une Commission forestière pour l'Afrique; 2^o une Commission forestière pour l'Amérique du Nord. L'une et l'autre sont ouvertes à tout Etat membre et membre associé de la FAO dont les territoires sont situés en totalité ou en partie dans la région intéressée. (rés. 26.27/59)

La Conférence a demandé au Directeur général d'examiner avec le Comité du programme et le Comité financier la possibilité de créer un comité consultatif de la statistique, composé d'experts de toutes les régions du monde, réputés pour leur compétence en matière de statistiques agricoles, et parfaitement au courant des différents aspects des travaux statistiques de la FAO. (rés. 46/59)





Rome, November 1959. A view of the Xth Session of the Conference of the Food and Agriculture Organization of the United Nations. (FAO Photo)

STATUT DE CERTAINS ORGANES.

A sa neuvième session, la Conférence avait constaté que les dispositions des statuts de certains organismes travaillant en liaison avec l'Organisation créaient un motif de perplexité quant à leur statut juridique. On pouvait en effet se demander si ces organismes devaient être considérés comme des personnes juridiques entièrement indépendantes, n'ayant que des rapports de travail avec l'Organisation, ou comme des organismes créés dans le cadre de l'Organisation. En particulier, la Conférence avait noté l'ambiguïté des statuts de la Commission internationale du châtaignier et de la Commission internationale du peuplier, touchant le statut juridique de ces Commissions.

A sa dixième session la Conférence a décidé : 1° de placer la *Commission internationale du Châtaignier* dans le cadre de la FAO en vertu des dispositions de l'Article VI de l'Acte Constitutif (*) de l'Organisation; 2° d'approuver le texte de la Convention plaçant la *Commis-*

sion internationale du Peuplier dans le cadre de la FAO en vertu de l'Article XIV (*) de l'Acte Constitutif de l'Organisation. (rés. 60.61/59)

La Conférence a également examiné le mandat de certains organes créés avant 1955 en vertu de l'Article VI de l'Acte Constitutif. Elle a redéfini les statuts des commissions forestières régionales existantes : Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique, Commission européenne des forêts, Commission des forêts pour l'Amérique latine, Commission des forêts pour le Proche-Orient et ceux de la Sous-Commission de coordination CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes.

CONSULTATIVE STATUS.

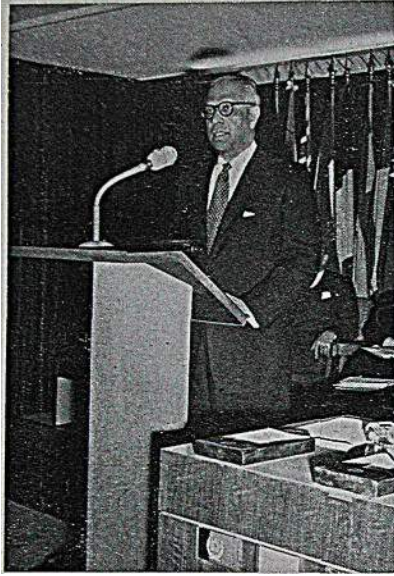
Organizations granted Status with FAO since ninth Session of Conference, November 1957 :

Specialized Consultative Status.

1. International Commission of Agricultural Engineering

(*) Rappelons ici qu'aux termes des dispositions de l'Article VI de l'Acte Constitutif de la FAO, la Conférence et le Conseil peuvent établir des commissions générales ou régionales ainsi que des comités et des groupes de travail, et convoquer des réunions générales, techniques, régionales ou autres. Il suffit donc d'une décision soit de la Conférence, soit du Conseil, pour que l'acte juridique soit accompli.

L'Article XIV de l'Acte constitutif s'applique aux conventions et accords multilatéraux établis sous l'égide de l'Organisation. Il s'agit d'accords conclus entre Etats où, conformément aux principes du droit international public, l'acte juridique est le résultat d'un concours de volontés souveraines. Par conséquent ces accords doivent comporter des obligations financières ou autres qui sont au-delà de celles que prévoit l'Acte constitutif de la FAO.



The Director-General of the Food and Agriculture Organization of the United Nations, Mr B. R. Sen, addressing the 11th Session of the Conference. (FAO Photo)

2. International Union of Forest Research Organizations
3. World Confederation of Organizations of the Teaching Profession.

Liaison Status.

1. Association of European Jute Industries
2. International Association of Seed Crushers
3. International Committee for Biological Control
4. International Confederation of Agricultural Credit
5. International Confederation of Technical Agriculturists
6. International Federation of Margarine Associations
7. International Organization for Standardization
8. International Union of Agricultural Journalists
9. International Union of Catholic Employers Associations
10. World Federation for the Protection of Animals.

The Tenth Session of the Conference decided to grant consultative status to the World Union of Catholic Women's Organizations.

In accordance with the provisions of the FAO Policy concerning Relations with International Non-Governmental Organizations, the Director-General submitted

to the Tenth Session of the Conference his regular biennial report on the development of relations between FAO and international non-governmental organizations since the Ninth Session of the Conference (C 59/34). The Conference noted with satisfaction that the 50 international non-governmental organizations in formal status with FAO were playing an active part in promoting the achievements of the Organization's objectives.

COLLABORATION WITH NGOs.

The Conference decided to expand FAO's responsibilities by including wildlife management amongst its regular activities, as proposed initially by the European Forestry Commission. It recommended that the Organization should develop a practical program of work in this field, and asked the Director-General to consult with Member Government, with the *International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources* and with the *International Hunting Council*, with a view to presenting specific proposals to its Eleventh Session.

FREEDOM-FROM-HUNGER CAMPAIGN.

The 10th Session of the Conference *authorizes* an international "Freedom-from-Hunger Campaign" extending from 1960 through 1965, under the leadership and general coordination of FAO and with invitations to participate, as appropriate, and approved by FAO, to (i) Member Countries of FAO; (ii) Member Countries of the UN and the UN specialized agencies, and the International Atomic Energy Agency (IAEA), and to these agencies themselves; (iii) international non-governmental organizations having established consultative relationship with FAO, the UN, or the other specialized agencies; (iv) religious groups; and (v) individuals and private organizations within the Member Countries specified in sections (i) and (ii) above.

Authorizes the Director-General to make preparations for a World Food Congress in 1963 just before the FAO Conference, on the 20th anniversary of the Hot Springs Conference, when the Campaign will reach its climax.

Establishes an Advisory Campaign Committee composed of the representative of ten Member Countries to be designated by the Council, plus the chairmen of the Council, the Program Committee and the Finance Committee, as *ex officio* members, this Committee to serve until the Eleventh Session of the Conference.

Authorizes the Director-General to invite the international non-governmental organizations having established consultative relationship with FAO, the UN or the other specialized agencies to participate in an Advisory Committee of non-governmental organizations, which shall on request consult with the Director-General and with representatives of other cooperating international organizations concerning plans for the Campaign and the activities of non-governmental organizations in assisting in the Campaign, at the same time providing an opportunity for the organizations represented to consult with one another, (res, 13/59)

RÉUNIONS D'ONG.

Trois réunions ont été organisées au cours de la 10^e session de la Conférence avec les observateurs des ONG: — le 31 octobre 1959 (à la veille de l'ouverture de la

Conférence). Cette réunion avait les trois points suivants à son ordre du jour : la situation de l'alimentation et de l'agriculture et les problèmes connexes; le programme de travail de la FAO; les relations des ONG avec la FAO. Sur les 48 ONG présentes à la Conférence, 34 assistaient à cette réunion. Les interventions se sont portées surtout sur le projet de Campagne contre la faim. Le Conseil de la FAO avait désigné comme Président de la réunion le délégué gouvernemental norvégien M. Rasmus Mork.

— le 17 novembre, le Directeur général convoqua officiellement une réunion restreinte à laquelle seulement une douzaine d'ONG furent invitées. Cette réunion avait essentiellement pour but de consulter ces ONG sur les formules possibles pour la constitution du Comité consultatif des organisations non gouvernementales. La première Commission de la Conférence venait en effet de présenter en séance plénière le projet de création de ce Comité (voir ci-dessus « Freedom-from-Hunger-Campaign », dernier paragraphe);

— le 18 novembre, une nouvelle réunion générale d'ONG prolongeant celle du 31 octobre, se tint sous la présidence du délégué gouvernemental norvégien. Au cours de cette dernière réunion, la résolution suivante a été adoptée : « Nous proposons que le Directeur général organise en notre nom, des que cela sera possible, un Comité intérimaire des organisations non gouvernementales. Celui-ci aura pour unique objet et pour fonction d'aider le Directeur général à préparer une Conférence des organisations non gouvernementales à l'occasion de la Campagne contre la faim, en atten-

dant que la Conférence prenne les dispositions nécessaires pour organiser et poursuivre celle-ci. »

Signalons ici que sur les 50 ONG bénéficiant du statut consultatif auprès de la FAO, 45 étaient représentées à cette 10^e session de la Conférence : 17 admises au statut consultatif, 20 jouissant du statut consultatif spécial, 8 du statut de liaison, 3 autres ONG.

— En vertu de la résolution adoptée par les ONG le 18 novembre, une réunion de ce Comité consultatif officieux a été convoquée par le Directeur général au siège de la FAO à partir du 18 janvier 1960.

— La Sixième Conférence des Organisations internationales pour l'étude en commun des plans d'activité dans le domaine de l'agriculture en Europe se tient à Paris du 22 au 26 février 1960.

BUDGET 1960-1961.

Conférence and Council	\$ 282,190
Office of the Director-General	1,422,940
Department of Public Relations and Legal Affairs	3,549,230
Division of Administration and Finance	1,483,350
Common Services	1,872,925
Technical and Economic Program	10,796,515
Area Liaison Service (Regional Offices)	1,799,200
Miscellaneous Expenditure	130,500
Contingencies	200,000

Total \$ 21.536,850

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture



PERSONNEL.

M. Vittorino Veronese, Directeur général de l'Unesco, après avoir consulté, le 26 novembre, en séance privée, le Conseil exécutif de l'Organisation, a décidé de rétablir le poste de Directeur général adjoint qui n'existait plus depuis 1952. C'est M. René Maheu, Sous-Directeur général depuis 1954 et membre du Secrétariat depuis 1946, qui a été nommé Directeur général adjoint à partir du 1^{er} décembre 1959. M. Veronese a en outre décidé de conserver auprès de lui comme Sous-Directeurs généraux M. Jean Thomas et M. Malcolm Adiseshiah, également associés à la vie de l'Unesco depuis de longues années. Il a enfin annoncé son intention de nommer un autre sous-directeur général à la place de M. Maheu au cours de l'année 1960.

CONSULTATION COLLECTIVE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES SUR LE PROJET DE PROGRAMME DE L'UNESCO (3, 4 et 6 novembre 1959).

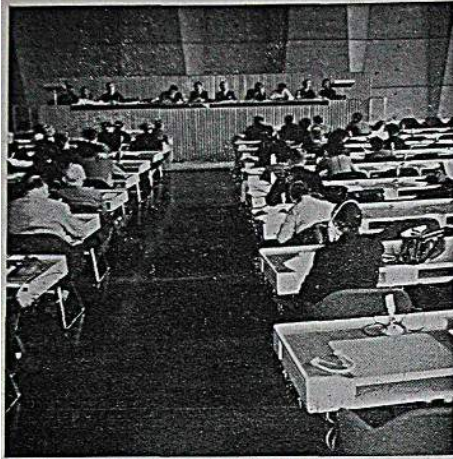
Lors de sa dixième session (décembre 1958), la Conférence générale a recommandé au Directeur général

« de ne pas envisager en 1959 et en 1960 de consultations collectives avec les organisations internationales non gouvernementales sans l'approbation préalable du Conseil exécutif » (résolution 12, 1). Le Conseil exécutif a examiné cette question au cours de sa 54^e session et a autorisé le Directeur général « à organiser, à une date appropriée, en 1959 ou en 1960, une consultation collective limitée à certaines questions choisies à cet effet. »

Après consultation du Comité constitué par la Sixième Conférence des organisations internationales non gouvernementales bénéficiant d'arrangements consultatifs auprès de l'Unesco, les deux sujets ci-après ont été choisis pour une consultation collective en 1959 :

- adaptation des jeunes à la société en évolution;
- collaboration des organisations internationales non gouvernementales dans le cadre du projet majeur Orient-Occident.

Toutes les organisations internationales bénéficiant d'arrangements consultatifs (au nombre de 148) ont été



Consultation collective d'organisations non gouvernementales, en novembre 1959, sur le Projet Majeur Orient-Occident.
(Photo Unesco)

invitées à prendre part à cette consultation dont la date a été fixée, d'entente avec le Comité des organisations non gouvernementales, aux 3 et 4 novembre 1959. Les documents de travail comprenaient le Projet de programme et de budget pour 1961-1962 (document 11 C/5 prov.) et un guide de discussion pour chacun des sujets, préparé pour le premier par le Département de l'éducation et pour le second par le Département des activités culturelles.

73 organisations se sont fait représenter, à leurs frais, par 116 délégués. Une journée de discussion a été consacrée à chacun des sujets. La question concernant le projet majeur Orient-Occident a fait l'objet de trois groupes de travail distincts, consacrés respectivement (a) aux études et recherches, (b) à l'éducation, (c) au programme à l'intention du grand public. A l'ouverture de la réunion, la Présidente du Comité des organisations non gouvernementales, le Dr. Alice Arnold, a souligné l'importance de cette consultation pour l'avenir des relations de travail entre l'Unesco et les organisations internationales non gouvernementales, la Conférence générale ayant mis en doute l'efficacité même des consultations collectives. Par ailleurs, Monsieur Jean Thomas, Sous-Directeur général, a rendu compte de la portée des décisions adoptées par la Conférence générale relativement à la coopération de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales. Des spécialistes, des divers départements ont pris part à la consultation;

Dans la matinée du 6 novembre, les rapports des discussions sur les deux sujets ont été présentés en séance

plénière et plusieurs modifications ont été apportées à ces rapports au cours des débats.

Pour donner suite à un vœu exprimé par la Sixième Conférence des organisations internationales non gouvernementales bénéficiant d'arrangements consultatifs (Paris, 17-20 juin 1958), le Directeur général envisage de présenter à la Septième Conférence de ces organisations (30 mai - 2 juin 1960) un rapport écrit indiquant dans quelle mesure il a pu tenir compte des recommandations formulées au cours de la consultation.

LETTRES CIRCULAIRES ADRESSÉES AUX ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES BÉNÉFICIAIRES D'ARRANGEMENTS
CONSULTATIFS AUPRÈS DE L'UNESCO.

1. Par la lettre ODG/NGO/879.905 du 15 octobre 1959, le Directeur général, a communiqué aux organisations non gouvernementales l'avant-projet de Programme et de Budget pour 1961-1962 (document 11 C/5 prov.). Les organisations ont été invitées à faire parvenir au Secrétariat leurs commentaires, éventuels avant le 15 janvier 1960.

2. Par la lettre ODG/NGO/879.988 du 18 décembre 1959, le Directeur général a communiqué aux organisations non gouvernementales l'avant-projet de Directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales, élaboré par le Secrétariat et amendé par la Commission des relations extérieures du Conseil exécutif. Les organisations ont été invitées à faire parvenir au Secrétariat leurs observations avant le 31 janvier 1960.

3. Par la lettre ODG/NGO/895.906 du 29 décembre 1959, les organisations non gouvernementales ont été informées qu'elles pourront obtenir les publications de l'Unesco avec des réductions de 10 à 25 % selon l'importance des commandes.

COMITÉ DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES.

(4^e et 5^e réunions, 6 novembre et 8 décembre 1959)

Deux questions ont fait l'objet d'une étude approfondie qui s'est poursuivie au cours de la 4^e et de la 5^e sessions : la révision des directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales, et le règlement intérieur de la Conférence des organisations non gouvernementales.

(a) Révision des directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales :

M. Jean Thomas, Sous-Directeur général de l'Unesco, a exposé au Comité la procédure de révision. Un avant-projet, qui avait été préparé par le Secrétariat, serait soumis à la Commission des Relations extérieures du Conseil exécutif en novembre 1959. Le projet amendé par la Commission serait communiqué pour commentaires aux organisations non gouvernementales, avec copie aux gouvernements et Commissions nationales des Etats membres de l'Unesco pour leur information et leurs commentaires éventuels. Après cette triple consultation, un projet définitif serait élaboré pour le Conseil exécutif en avril 1960 et soumis à l'approbation de la Conférence générale à sa onzième session.

(b) Révision du règlement intérieur de la Conférence des organisations non gouvernementales (dont l'examen

avait été reporté au 6 novembre par le Comité lors de sa 3^e session) :

Le projet qui avait été soumis aux organisations non gouvernementales en mai 1959 a été approuvé avec quelques modifications quant à l'élection d'une organisation au sein du Comité des ONG ou d'une personne à la présidence. Par ailleurs, les amendements devront désormais recueillir les deux tiers des suffrages avant de pouvoir être pris en considération.

Au cours de sa 5^e session, le Comité a pris les décisions suivantes :

(a) Conférences régionales des Commissions nationales.

Le Comité, qui a été invité à envoyer un observateur à ces réunions, a désigné sa Présidente, le Dr. Alice Arnold, comme représentant à la Conférence régionale des Commissions nationales qui se tiendra à Taormina (Sicile) du 23 au 28 février 1960, et M. T. Kerstiens, Secrétaire général du Mouvement international des étudiants catholiques de Pax Romana, à celle qui se tiendra à Manille (Philippines), du 18 au 23 janvier 1960, et leur a donné des directives générales à cet effet.

(b) 7^e Conférence des organisations non gouvernementales.

Le Comité a approuvé l'ordre du jour de la 7^e Conférence des ONG qui se tiendra à la Maison de l'Unesco du 30 mai au 2 juin 1960. Un thème d'intérêt général portant sur les problèmes que pose la formation des cadres scientifiques a été choisi pour faire l'objet de discussions au cours de cette conférence.

GRUPE DE TRAVAIL DES ONG SUR L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DES FEMMES À L'ÉDUCATION.

La 3^e réunion de ce groupe s'est tenue à l'Unesco le 5 novembre 1959.

Au cours de cette réunion, le groupe a approuvé un rapport définitif sur « l'abandon prématuré des études par les jeunes filles » établi à partir des réponses à un questionnaire à l'intention des organisations non gouvernementales qui avait été préparé lors de sa première session.

D'autre part, le groupe a mis au point un rapport sur « l'accès des femmes à l'éducation extra-scolaire » en tenant compte des renseignements fournis par un autre questionnaire qui avait été communiqué en son temps aux organisations intéressées.

The International Civil Aviation Organization

(1 October - 31. December 1959)

PERSONNEL.

M. H. S. Marzusch was elected on 10 December 1959 as President of the Air Navigation Commission of ICAO to succeed M. H. T. Molgaard.

DISSOLUTIONS.

The Jet Operations Requirements Panel, which has held 4 meetings the last of them between 28 September

and 9 October 1959, has completed its assignment and has therefore been dissolved.

OFFICIAL RELATIONS WITH NGO'S.

The ICAO Council, on 8 December 1959, decided to add the *Institut du Transport Aérien* to the list of international non-governmental organizations that may be invited to attend appropriate meetings.

L'Union Internationale des Télécommunications

PERSONNEL.

M. Gerald C. Gross (Etats-Unis d'Amérique) a été élu Secrétaire général de l'Union. Le Dr. Manohar Balaji Sarwate (Inde) a été élu Vice-Secrétaire général.

LES CONFÉRENCES DE GENÈVE, 1959.

La *Conférence administrative des radiocommunications* a siégé à Genève du 17 août au 21 décembre 1959.

Plus de 6.000 propositions d'amendements au Règlement des radiocommunications d'Atlantic City (1947) ont été examinées. Les travaux ont abouti à la signature, par 84 pays, du Règlement des radiocommunications, du Règlement additionnel des radiocommunications et du Protocole additionnel. Le nouveau Règlement des radiocommunications entrera en vigueur le 1^{er} mai 1961-

Cette Conférence avait pour tâche essentielle la répartition internationale et de façon ordonnée des fré-





Au cours de sa séance plénière du 9 décembre 1959, la Conférence de plénipotentiaires des télécommunications, en session à Genève, a élu M. Gerald C. Gross en qualité de Secrétaire général de l'U.I.T., avec entrée en fonction le 1^{er} janvier 1960.

quences du spectre radio électrique entre les différents services de radiocommunication. Il a fallu tenir compte de l'énorme développement de certains services comme ceux de la radiodiffusion et de l'aéronautique, ainsi que des besoins nouveaux du service de radioastronomie et du service Espace et Terre/Espace. Les attributions de fréquences ont été étendues jusqu'à 40.000 MHz alors que la limite précédente était de 10.500 MHz. La conférence a ainsi triplé la largeur de la partie utile du spectre. Des tâches nouvelles ont été confiées au Comité

international d'enregistrement des fréquences dont l'une des missions est de permettre l'exploitation d'un nombre aussi grand que possible de voies radioélectriques dans les régions du spectre où des brouillages nuisibles peuvent se produire.

La *Conférence de plénipotentiaires des télécommunications* a tenu ses assises à Genève du 14 octobre au 21 décembre 1959. Cette conférence avait pour tâche de réviser la Convention internationale des télécommunications de Buenos Aires (1952). La nouvelle Convention, signée par les plénipotentiaires de 85 pays, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1961.

»

STRUCTURE.

Quelques décisions de la Conférence modifient la structure et le fonctionnement de l'Union. Le Conseil d'administration, qui était composé de 18 membres de l'Union, comprendra dorénavant 25 membres. Les 25 pays suivants ont été élus au cours de cette session et désigneront un de leurs ressortissants pour siéger au Conseil d'administration :

Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Inde, Iran, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Philippines, République Arabe Unie, République Fédérale d'Allemagne, République fédérative populaire de Yougoslavie, Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, du Nord, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, URSS.

Le Secrétaire général et le Vice-Secrétaire général de l'Union seront désormais élus par la Conférence de plénipotentiaires, et non plus par le Conseil d'administration. La Conférence a décidé l'assimilation des conditions de service, de traitements, indemnités et pensions de l'UIT à celles du régime commun des Nations Unies. La participation de l'Union au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies sera accrue et l'UIT administrera elle-même ses propres projets d'assistance technique.

BUDGET.

Le budget des dépenses ordinaires de l'Union, qui était d'environ 6,7 millions de francs suisses en 1959, a été porté à 9 millions pour 1960. Il augmentera d'année en année pour atteindre 12,2 millions en 1965, année où doit se réunir la prochaine Conférence de plénipotentiaires, lorsque sera célébré le centenaire de l'Union.

L'Organisation Météorologique Mondiale

(1^{er} octobre - 31 décembre 1959)

Deux réunions tenues en novembre sous les auspices de l'OMM présentent de l'intérêt pour les organisations non gouvernementales dans les domaines scientifique et technique. L'on sait que le programme scientifique de l'Année géophysique internationale 1957 et

1958, ainsi que la coopération géophysique internationale qui a suivi l'AGI, furent basés sur une collaboration harmonieuse et constante d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Les deux groupes d'experts suivants ont traité de certains aspects météorologiques découlant de cette collaboration :



1. *Dépouillement des résultats de l'Année géophysique internationale.*

Du 9 au 11 novembre 1959, des experts se sont réunis au Secrétariat de l'OMM à Genève, pour organiser et coordonner les travaux de dépouillement des observations, météorologiques recueillies pendant les dix-huit mois de l'Année géophysique internationale 1957-1958. Ces observations constituent un vaste ensemble de renseignements météorologiques de grand intérêt pour les recherches en météorologie et dans certaines branches de la géophysique. Comme première étape de l'utilisa-

Etablissement de cartes météorologiques pour les régions de l'Afrique et de l'Asie où sévissent les invasions de



criquets pèlerins. Ces cartes établies par une mission d'assistance technique de l'OMM sont comparées avec les cartes de la croissance et du mouvement du criquet pèlerin durant la même période, afin de permettre l'utilisation de renseignements et de prévisions météorologiques dans la lutte contre le criquet pèlerin.

(Photo OMM)

tion de cette documentation par les chercheurs, il est proposé d'établir pour chaque jour de l'AGI des cartes météorologiques mondiales sur la base des observations effectuées au sol et des observations en altitude. Dix-sept pays ont indiqué qu'ils étaient disposés à collaborer à la préparation de ces cartes mondiales.

2. *Recherches en météorologie à l'aide de satellites artificiels.*

Le Groupe d'experts des satellites artificiels de l'OMM s'est réuni également au Siège de l'OMM, à Genève, les 12 et 13 novembre 1959.

Il a examiné les possibilités d'effectuer à l'avenir des observations météorologiques à l'aide de satellites artificiels. Les experts sont arrivés à la conclusion que les résultats les plus immédiats concerneraient les couches nuageuses et les composantes solaires et terrestres du rayonnement.

Le groupe d'experts a recommandé que l'Organisation météorologique mondiale organise l'échange international de renseignements météorologiques obtenus à l'aide des satellites artificiels et qu'elle étudie la diffusion d'avis de tempête fondés sur ces observations.

Colloque sur la météorologie tropicale en Afrique.

Un colloque conjoint sur la météorologie tropicale en Afrique a eu lieu du 1^{er} au 17 décembre 1959 à Nairobi, Kenya, sous les auspices de la Fondation Munitalp et de l'Organisation Météorologique Mondiale.

La Fondation Munitalp est une Organisation non-gouvernementale sans but lucratif; son capital est d'origine privée et elle a comme principal objectif la recherche scientifique. Son siège est à Nairobi, Kenya.

Le Colloque :

- a fait le point de l'état actuel des connaissances relatives à la météorologie tropicale en Afrique et dans les îles environnantes;
- a mis en lumière certains problèmes et a étudié leur solution, en indiquant un ordre de priorité;
- a stimulé l'intérêt pour la météorologie tropicale et a montré ses importantes incidences sur le développement économique de l'Afrique.

Le colloque a été suivi par les principaux experts en météorologie tropicale de 17 Etats et Territoires africains par les représentants de quatre organisations internationales (dont deux organisations non gouvernementales, et par un certain nombre de spécialistes invités, des autres parties du globe.

STATUT CONSULTATIF.

A l'ordre du jour de la 12^e session du Comité exécutif de l'OMM qui se tiendra du 27 juin au 15 juillet 1960 à Genève, figure la question du statut consultatif des organisations internationales non gouvernementales.

The United Nations Children's Fund

NGO COMMITTEE.

Miss Ruth Williams, Executive Officer of the International Conference of Social Work, was elected Chairman of the NGO Committee on UNICEF at the Fall Plenary Session, October 7, 1959. The Vice-Chairmen



are : Mrs Antoinette L. Dunn (International Union against Tuberculosis) Miss Frieda Miller (International Union for Child Welfare). Mr Leslie Woodcock (International Cooperative Alliance) was elected Secretary of the Committee. Twenty eight NGO's were present at this meeting.

The Office of the High Commissioner of Refugees

(1 October - 31 December)

PERSONNEL.

The High Commissioner's Representative in Latin America, Mrs. A Figueroa (Chile), is being replaced as from mid-February by Ambassador F. Urrutia-Holgam (Colombia). Mr. Janson, UNHCR representative in Belgium, resigned in November 1959 and his Deputy, Mr. Duqué is acting-representative for the time being.

HIGH COMMISSIONER'S PROGRAMME.

The Executive Committee of the High Commissioner's Programme held its second session in Geneva from 6 - 9 October 1959 and authorized for immediate implementation a \$ 6,000,000 programme within the overall target of \$ 12,000,000 set for 1960 programmes. The \$ 6,000,000 programme is divided up as follows:



Nansen Medal awarded to Herr Oskar Helmer, Palais des Nations, Geneva, 13 October 1959. Here the Medal » presented to Herr Oskar Helmer by Dr Auguste Lindt, High Commissioner for Refugees.

Far Eastern Programme	\$ 1,100,000
Camp Clearance Programme and Fund for Special Hardship cases	2,790,000
Programme for non-settled refugees outside camps	1,550,000
Programme for new refugees in Greece	100,000
Emergency account for individual cases	50,000
Programme for legal assistance	80,000
Contribution to UN Administrative budget	

330,000

\$ 6,000,000

The Committee further recommended the adoption by governments of a certain number of suggestions for the promotion of resettlement as a solution to refugees problems. The Committee also established a Working Party composed of representatives of the following Governments Members of the Executive Committee: Australia, Austria, Brazil, France, Federal Republic of Germany, Greece, Netherlands, Sweden, Switzerland, United Kingdom and United States. The Working Party will meet just before the third session of the Executive Committee and consider in particular the extent of international assistance to be given to certain categories of non-settled refugees.

MEETINGS OF NGO CONFERENCES.

A World Refugee Year Conference has been convened in Geneva from 12 to 14 January 1960 by the International Committee of Non-governmental Organizations for World Refugee Year. Participants in the Conference are the World Refugee Year National Committees and agencies members of the International Committee of non-governmental organizations for World Refugee Year.

NANSEN MEDAL FOR 1959.

The Nansen Medal for 1959 has been awarded to Herr Oskar Helmer, former Minister of the Interior of the Republic of Austria.

DECISIONS TAKEN BY THE UN GENERAL ASSEMBLY.

The General Assembly at its 14th session adopted three resolutions of interest to UNHCR: a resolution

(1388 (XIV)) concerning the annual report of UNHCR, inviting States Members of the United Nations of the Specialized Agencies, on the occasion of World Refugee Year, to devote special attention to the problems of refugees coming within the mandate of UNHCR and authorising UNHCR to use its good offices for the transmission of contributions designed for assistance to refugees not coming within the competence of the United Nations; a resolution (1389 (XIV)) recommending that UNHCR should continue its efforts on behalf of refugees from Algeria in Morocco and Tunisia pending their return to their homes; and a resolution (1390 (XIV)) on World Refugee Year urging States Members of the United Nations and of the Specialized Agencies to continue their efforts on behalf of refugees on the occasion of World Refugee Year.

PARTICIPATION IN WORLD REFUGEE YEAR.

As at 31 December 1959 sixty-nine countries had formally announced their intention to participate in World Refugee Year and forty-five national committees had been established or were on the verge of being established.

DON ONG.

Au cours d'une cérémonie officielle à New York, le 12 novembre 1959, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. A. R. Lindt, a reçu des représentants de la *Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté* (WILPF), un chèque de \$ 1.500. Cette somme est destinée au logement de réfugiés relevant du mandat du HCR.

La ligue s'est fixé pour objectif une somme de \$ 20.000 pour contribuer à la construction d'un immeuble que l'on bâtit actuellement, sous les auspices du HCR, à Spittal, Autriche, immeuble dans lequel seront installés 32 familles de réfugiés. Une première donation de la section américaine de la WILPF, en novembre dernier, a marqué l'adoption de ce projet par la Ligue. Des contributions atteignant un total de \$ 4.000 ont été remises au siège du HCR à Genève par d'autres sections nationales de la Ligue.

Le nouvel immeuble a été dédié à la mémoire de Jane Addams, lauréate du Prix Nobel et fondatrice de la WILPF. Le centenaire de la naissance de Jane Addams sera célébré en 1960.

L'Organisation Européenne de Coopération Économique

(1^{er} octobre - 31 décembre 1959)

L'OECE ADOPTE LE CODE DE LA LIBÉRATION DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX.

Le Conseil de l'OECE a adopté le 4 décembre 1959 un Code de la Libération des mouvements de capitaux. C'est la première fois qu'un Code a été élaboré dans ce domaine et accepté des gouvernements. Il réunit et renforce les dispositions déjà prises en cette matière

par l'Organisation et sera appliqué parallèlement au Code de la Libération des échanges et des transactions invisibles courantes par les pays Membres de l'OECE.

Le nouveau Code établit des Règles concernant les contrôles et les formalités applicables aux mouvements de capitaux. Il contient les listes des transactions et transferts en capital que les pays Membres se sont en-

gagés à libérer, ou au sujet desquels ils ont accepté une recommandation de l'OECE. Ces listes comprennent notamment le transfert de fonds au titre d'investissements directs et le retransfert du produit de leur liquidation y compris toute plus-value; les mouvements de capitaux de caractère personnel, tels que : les fonds que les émigrants sont autorisés à emporter, les successions, les dots et les versements au titre d'une assurance-vie et certains mouvements matériels de titres. Le Code traite aussi de l'utilisation que les non-résidents peuvent faire de leurs avoirs en capital dans les pays Membres où existent encore des restrictions au libre transfert de ces fonds.

Si, dans certains cas, des pays Membres ne peuvent pour des raisons spéciales, adopter immédiatement toutes les mesures de libération acceptées par la majorité des pays Membres, ils peuvent formuler des réserves qui seront examinées périodiquement par l'Organisation.

RECONSTRUCTION DU SYSTÈME DE PAIEMENTS INTRA-EUROPEËNS

Le Conseil de l'OECE a décidé, le 18 décembre 1959, que le Système Multilatéral de Règlements, institué par l'Accord Monétaire Européen serait prorogé à partir du 1^{er} janvier 1960 pour une durée indéfinie, sous réserve de l'examen général de l'Accord auquel il

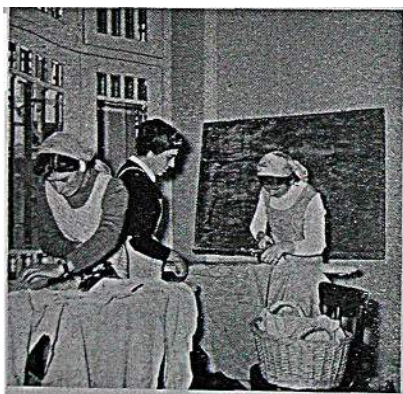
sera procédé à la fin de sa troisième année d'application, c'est-à-dire en 1961.

Les dix-huit pays Membres de l'OECE sont tous Parties Contractantes à l'Accord Monétaire Européen (AME), qui est entré en vigueur le 27 décembre 1958, date à laquelle la convertibilité externe de la plupart des monnaies européennes a été rétablie. L'AME, signé le 5 août 1955, a institué un Fonds Européen et un Système Multilatéral de Règlements. Le Fonds Européen est destiné à aider les pays de l'OECE à faire face à leurs difficultés temporaires de balance globale de paiement, en leur accordant des crédits non-automatiques pour une durée maximum de deux ans. Le Système Multilatéral de Règlements fournit à ses membres un cadre de coopération monétaire, dont les caractéristiques sont les suivantes : tout d'abord, chaque pays membre s'engage à maintenir les fluctuations de sa monnaie sur les marchés des changes à l'intérieur d'une marge modérée et stable notifiée à l'OECE; ensuite, toutes les créances exprimées dans la monnaie de l'un quelconque des pays Membres sont convenues par une garantie de change.

L'examen effectué à la fin de 1959 a montré que le Système avait fonctionné de façon satisfaisante et le Conseil a donc décidé de maintenir ce système en vigueur, sans modification importante.

The Intergovernmental Committee for European Migration

(1 October - 31 December 1959)



Migrant Trainees receiving instruction at an ICEM domestic training centre in Greece.

(FAO Photo)

NGO CONTRIBUTION.

The Eleventh Session of the Council of ICEM took place in Geneva from 12-20 November 1959. All non-governmental organizations granted observer status were invited to send representatives. Many did so, and also took the opportunity to address the Council, particularly on the efforts being made on behalf of refugees during the World Refugee Year.

NEW MEMBER.

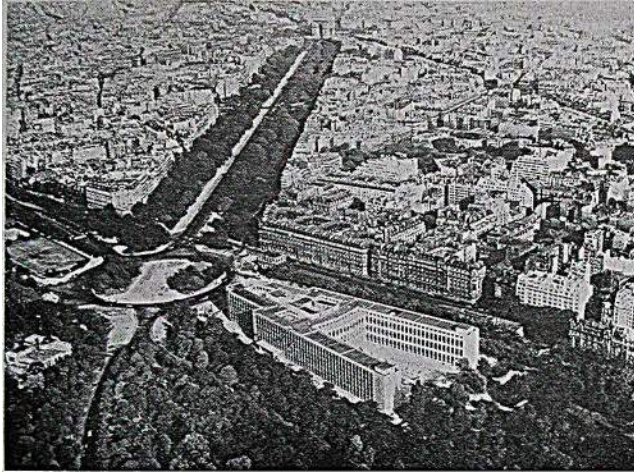
At the same session Ecuador was admitted as the 29th Member of ICEM, and during the coming months consultations will be held between the Government and the Administration of ICEM regarding the possibility of migration to Ecuador.

BUDGET.

The Budget for 1960 has been estimated at ? 35.35 million, covering an anticipated movement of 116,800 persons. Though tentatively approved at the Eleventh Session, the whole financial picture is to come under review early in 1960, in view of the difficulty of financing refuged movements. It is hoped that, especially during World Refugee Year, there will be increased contributions from non-governmental sources towards the costs of such movements.



The North Atlantic Treaty Organization



The new NATO headquarters at the Porte Dauphine in Paris was inaugurated in December 1959. Flanking the Bois de Boulogne, this new building, which had been under course of construction since 26th December, 1955, accommodates the International Staff Secretariat of NATO and its permanent delegations to the NATO Council. This building with its 1,000 offices, 13 conference rooms, 4 radio studios, 2 bars and a large and small restaurant and cafeteria situated on the top floor giving a magnificent view of the Paris skyline, was designed by the French architect Jacques Carlu.

(NATO Photo)

L'Office central des Transports internationaux par chemins de fer

(1^{er} octobre - 31 décembre 1959)

Conformément à l'article 67, § 1, de la Convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (CIM) et à l'article 66, § 1, de la Convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages par chemins de fer (CIV), les Délégués des Etats contractants se réunissent par la révision de la convention au plus tard cinq ans après la mise en vigueur de celle-ci. Les deux conventions ci-dessus, signées le 25 octobre 1952, ayant été mises en vigueur le 1^{er} mars 1956, c'est donc au plus tard le 1^{er} mars 1961 que doit se réunir la prochaine conférence de révision.

Des commissions préliminaires siégeront au cours de l'année 1960, pour effectuer les travaux préparatoires à la conférence de révision.

Pour faciliter ces travaux, l'Office central a établi un « Recueil d'observations, critiques et suggestions formulées au sujet des conventions du 25 octobre 1952 », lequel donne une vue d'ensemble des observations que les conventions ont motivées de la part de la doctrine et de la jurisprudence; il doit permettre aux Gouvernements de formuler éventuellement des propositions ou observations en conséquence; il va sans dire que les

indications de ce recueil ne sont aucunement limitatives et que les Gouvernements conservent toute liberté de faire d'autres propositions. Ce recueil était destiné également à servir de base aux observations que pourraient présenter les organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, habilitées, en vertu de l'article 67, § 1, de la CIM et de l'article 66, § 1, de la CIV, à se faire représenter aux conférences de révision et à leurs commissions préliminaires; Parmi les organisations internationales non gouvernementales dont il s'agit en l'occurrence, on peut citer le Comité international des transports par chemins de fer, la Chambre de commerce internationale, la Fédération internationale des associations de transporteurs et assimilés, l'Associations internationale des usagers d'embranchement de particuliers, etc.

Deux sous-commissions concernant les Prescriptions relatives aux matières et objets exclus du transport ou admis au transport sous certaines conditions (RID) se sont réunies à Berne, du 29 octobre au 6 novembre 1959, avec la participation des délégués de quinze Etats contractants et de huit organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales. Les débats de ces sous-commissions ont été présidés par des membres de la Délégation belge.

La Sous-commission des matières radioactives avait à examiner un projet de recommandations préparé par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ce projet comportait notamment une réglementation pour le transport des radioisotopes et des minerais et résidus de faible activité spécifique, laquelle tient compte des connaissances scientifiques les plus récentes. La Sous-commission s'est déclarée d'accord sur les grandes lignes des recommandations, mais a cru devoir, sur quelques points, suggérer des amendements ou proposer une rédaction plus précise. Elle se réunira de nouveau au cours de l'année 1960, pour examiner des recommandations relatives aux prescriptions pour le transport des grandes sources radioactives et des matières fissiles.

La Sous-commission des conditions de sécurité s'est occupée entre autres choses de la définition des wagons-réservoirs, du format des étiquettes de danger à apposer sur les wagons, de la reconnaissance des poinçons d'experts étrangers sur les récipients destinés aux gaz sous pression, de l'admission des gaz liquéfiés fortement réfrigérés dans les wagons-réservoirs, des conditions auxquelles certains produits dangereux ne seraient plus soumis aux prescriptions du RID, des divergences existant entre l'énumération des matières telle qu'elle figure dans le RID et la liste des marchandises dangereuses dressée par un Comité d'experts institué par l'Organisation des Nations Unies et chargé d'élaborer des recommandations en matière de transport des marchandises dangereuses sur le plan mondial. Cette sous-commission poursuivra elle aussi ses travaux en 1960.

La Plume au vent

Rien de ce qui touche à l'Unesco n'est indifférent à la grande majorité, si pas à la totalité des organisations internationales non gouvernementales, surtout lorsqu'il s'agit d'un projet tel que celui qui fait l'objet du document ODG/NGO/879.988.

Est-il besoin de préciser qu'il s'agit des directives nouvelles, qui vont régler à partir du 1^{er} janvier 1962 les relations de l'Unesco avec les organisations internationales non gouvernementales.

Sans doute le projet vise-t-il à accroître l'efficacité de ces relations et, à ce sujet, on peut espérer que dans un esprit de lucidité, d'équité et de courage, l'Unesco saura user de la disposition lui permettant de mettre fin à ses relations avec une ONG, qui ne lui apporterait aucun concours effectif.

Mais ce projet vise aussi à fournir une solution au problème que pose à l'Unesco la réception, en quantité massive — une cinquantaine lors de sa dixième session —, de demandes d'admission au bénéfice d'arrangements consultatifs.

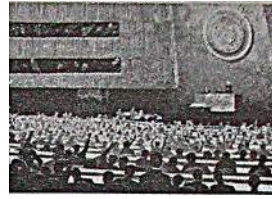
On peut se demander si cette aspiration vers un statut consultatif, que ce soit auprès de l'Unesco ou d'une autre institution intergouvernementale, n'est pas due au fait, que ne jouissant pas d'un statut juridique international propre, les ONG cherchent dans le statut consultatif un équivalent, sinon juridique, du moins moral. Cet argument d'ordre psychologique trouve sa confirmation dans le fait que certaines ONG témoignent, semble-t-il, à l'égard de la collaboration avec l'Unesco, d'un zèle plus grand avant qu'après leur admission au bénéfice d'arrangements consultatifs.

Les Etats membres de l'Unesco feraient bien de tenir compte de ce point de vue, lorsqu'ils auront à examiner le projet de convention internationale transmis par l'UAL au Directeur Général en date du 29 mai 1959, projet qui vise à faciliter le fonctionnement des organisations internationales non gouvernementales, mais qui leur accorderait, en même temps, pour la première fois, une reconnaissance officielle, autrement que par voie du statut consultatif.



DU RÉFUGIÉ

ANNÉE MONDIALE



L'Assemblée générale des Nations Unies vient d'adopter la Déclaration des Droits de l'Enfant...

WORLD REFUGEE YEAR



Aujourd'hui, vingt pour cent des personnes qui vivent dans les camps sont des enfants de moins de quatorze ans et si l'on compte les jeunes gens de moins de dix-neuf ans, la proportion des jeunes monte de 25 %. Pour eux, le problème c'est celui du milieu où ils vivent et la seule solution possible consiste à les retirer, eux et leurs familles, de l'atmosphère du camp. Tel est précisément le but du programme d'évacuation des camps.

(Haut Commissariat des Nations Unies
pour les Réfugiés)

Yearbook of International Organizations

1958-1959 edition

Changes of Addresses and Titles

Afin de faciliter la mise à jour de notre « Annuaire des organisations internationales » aux usagers de celui-ci, nous donnons ici sous forme de fiches, qui pourront être découpées et insérées dans le volume ou classées, les nouvelles adresses qui remplacent celles indiquées dans la présente édition de l'Annuaire.

Les quatre premiers suppléments ont paru dans les numéros de février, mai, septembre et décembre 1959 de « Associations Internationales ».

(Correction of September 1959 entry)

INTERGOVERNMENTAL 13
MARITIME CONSULTATIVE
ORGANIZATION

New Address :

Ove Nielsen, Sec.- Gen., Chancery House,
Chancery Lane, London WC 2.

(*International Associations, February 1960.*)

AFRO-ASIAN SOLIDARITY 29
CONFERENCE

New Address :

189, Abdel Aziz Al Saoud street, Maniai El
Rhoda, Cairo.

(*International Associations, February 1960.*)

INTER-AFRICAN COMMITTEE 66
ON STATISTICS

New Address :

Repartição de Relações Internacionais,
Ministerio do Ultramar, Post Box 1.052,
Lisboa-I.

(*International Associations, February 1960.*)

To enable users of our « Yearbook of International Organizations » to keep it up to date we are tabulating notifications of changes in such a way that they can easily be cut out and inserted in the book itself, or filed in appropriate order.

The four first supplements appeared in the February, May, September and December issues of " International Associations ".

NORTH ATLANTIC TREATY 128
ORGANIZATION (NATO)

New Address :

Porte Dauphine, Paris 16°.

(*International Associations, February 1960.*)

INTERNATIONAL CATHOLIC 163
PRESS UNION

New Address :

— International Union of the Catholic Press.

(*International Associations, February 1960.*)

INTERNATIONAL COUNCIL 164
ON ARCHIVES

New Address :

M. Guy Duboseq, Inspecteur Général des
Archives de France, 60 rue des Francs-
Bourgeois, Paris 3°.

(*International Associations, February 1960.*)

INTERNATIONAL ASSOCIATION 200
FOR LIBERAL CHRISTIANITY AND
RELIGIOUS FREEDOM

New Address :

40, Laan Copes Van Catsenburch, The
Hague.

(*International Associations, February 1960.*)

<p>INTERNATIONAL MISSIONARY COUNCIL 217</p> <p><i>New Address :</i> 475, Riverside Drive (Room 440) New York 27. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR SOCIAL PROGRESS 273</p> <p><i>New Address :</i> M. André Hirschfeld, 205, boulevard Saint-Germain, Paris 7^e. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>INTERNATIONAL SOCIAL SCIENCE COUNCIL 296</p> <p><i>New Address :</i> 6, rue Franklin, Paris 16^e, Tel. Trocadero 77-20. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>WORLD ASSOCIATION FOR PUBLIC OPINION RESEARCH 315</p> <p><i>New address :</i> Hélène Riffault, 20, rue d'Aumale, Paris. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>EUROPEAN CENTRE FOR FEDERALIST ACTION 335</p> <p><i>New Address :</i> - 241, Dorotheenstrasse, Bonn (Germany). <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>EUROPEAN UNION OF FEDERALISTS 337</p> <p><i>New Name :</i> European Federalists Movement. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>PAN-PACIFIC AND SOUTHEAST ASIA WOMEN'S ASSOCIATION 365</p> <p><i>New Address :</i> 66 Pacific Avenue, Quezon City, Philippines. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p>	<p>INTERNATIONAL ASSOCIATION OF WOMEN IN RADIO AND TELEVISION 494</p> <p><i>New Address :</i> Dr Friedl Hoemke, Neues Funkhaus, Cologne (Fed. Rep. of Germany). <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>WORLD FEDERATION OF TEACHERS' UNIONS 600</p> <p><i>New Address :</i> Opletalova 57, Prague 3, Czechoslovakia. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>EUROPEAN COMMITTEE FOR BOILERMAKING AND KINDRED STEEL STRUCTURES 629</p> <p><i>New Address :</i> 15, rue Beaujon, Paris 8^e. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>FEDERATION OF EUROPEAN PETROLEUM EQUIPMENT MANUFACTURERS 655</p> <p><i>New Address :</i> 15, rue Beaujon, Paris 8^e. Tel. : MacMahon 44-64. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>INTER-AMERICAN HOTEL ASSOCIATION 660</p> <p><i>New Address :</i> Post Office Box 780, Harrisburg, Pennsylvania, U.S.A. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>INTERNATIONAL COUNCIL OF HIDE AND SKIN SELLERS' ASSOCIATIONS 687</p> <p><i>New Address :</i> Audrey House, 5/7 Houndsditch, London EC 3. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p> <p>JUNIOR CHAMBER INTERNATIONAL 743</p> <p><i>New Address :</i> 1820, Bay Road, Miami Beach, Florida, U.S.A. <i>(International Associations, February 1960.)</i></p>
---	--

- INTERNATIONAL OLIVE GROWERS 775
FEDERATION
New Address :
19, Piazzale Flaminio, Rome.
(*International Associations, February 1960.*)
- SCANDINAVIAN COUNCIL 874
FOR APPLIED RESEARCH
New Address :
Gaustadalleen 30. Blindern (Norway).
T. Oslo 69.60.80.
(*International Associations, February 1960.*)
- EUROPEAN ATOMIC ENERGY 883
SOCIETY
New Address :
c/o C. N. R. N., Via Belisario, 15, Rome.
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL ASSOCIATION 886
FOR ANALOGUE COMPUTATION
New Address :
Administrative secretariat, 3, rue Raven-
stein. Brussels.
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL ASSOCIATION 892
OF MICROBIOLOGICAL SOCIETIES
New Address :
Dr. C.G. Heden, Bacteriological Department,
Karolinska Institutet, Stockholm 60 (Sweden).
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL COMMISSION 905
ON ZOOLOGICAL NOMENCLATURE
New Address :
c/o British Museum (Natural History). Lon-
don S W 7. T. KENSington 6323.
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL COMMITTEE OF 907
ELECTRO-CHEMICAL THERMODYNAMICS
AND KINETICS
New Address :
Laboratoire de Chimie physique de l'Ecole
Polytechnique Fédérale, Universitatstr., 6,
Zurich (Switzerland).
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL 917
GEOLOGICAL CONGRESS
New Address :
Dr. Theodor Sorgenfrei, Oster Voldg. 7,
Copenhagen K.
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL INSTITUTE FOR 918
THE CONSERVATION OF
MUSEUM OBJECTS
New Name :
The International Institute for Conservation
of Historic and Artistic Works.
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL 924
ORNITHOLOGICAL CONGRESS
New Address :
Prof. C.G. Sibley, Fernow Hall, Cornell
University, Ithaca (N.Y.) U.S.A.
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL 933
SPELEOLOGICAL CONGRESS
New Address :
Prof. Franco Anelli, University, Palazzo
Ateneo, Bari (Italy).
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL UNION OF 939
BIOLOGICAL SCIENCES
New Address :
Prof. R. Ulrich, 1, rue Victor Cousin,
Paris 5^e.
(*International Associations, February 1960.*)
- COUNCIL FOR 960
INTERNATIONAL ORGANIZATIONS
OF MEDICAL SCIENCES
New Address :
6, rue Franklin, Paris 16^e.
(*International Associations, February 1960.*)
- INTERNATIONAL ASSOCIATION 983
OF LOGOPEDICS AND PHONIATRICS
New Address :
Svend Smith, Ph. D., 52, Svejagervej,
Hellerup - Copenhagen (Denmark).
(*International Associations, February 1960.*)



Only a supplementary list to the *INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR 1960-1961* (published by *VIA* on 30 December 1959) appears below.

New announcements are marked by a star *. The symbol • indicates an alteration in an announcement already published. The symbol <> indicates an announcement not yet printed in *International Associations* though already included in the "Calendar Supplement", which is produced each month two weeks after the magazine closes for press (annual subscription \$ 6 or 42/-).

La liste des réunions ci-dessous contient *seulement* les informations nouvelles et complémentaires à *INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR 1960-1961* publié le 30 décembre 1959 par l'U.A.I.

Les informations nouvelles sont marquées d'un *. Le signe • indique qu'il s'agit d'une modification à une annonce publiée antérieurement. Les informations non encore annoncées dans ce calendrier mais déjà publiées dans le « Supplément au calendrier » sont marquées d'un <>. Nous rappelons que le « Supplément au calendrier » paraît mensuellement, deux semaines après la remise de la Revue à l'impression (abonnement : 300 FB ou équivalent).

AVRIL 1960 APRIL

(Supplements only)

		INFORMATION
* 2-4 Apr — Int Organization of Journalists - 1st int conference - photographer-reporters.	Berlin	Yearbook n° 176.
<> 4-7 Apr — Engineers Joint -Council - Nuclear congress.	New York	117, South 17th Street. Philadelphia, Pa.. USA; Yearbook n° 486.
<> 4-8 Apr — FAO/ECE - meeting on coordinating of agricultural statistics in Europe.	Geneva	Yearbook n° 3/la.
<> 8-14, Apr — UN/High Commissioner for Refugees - executive committee session.	Geneva	Yearbook n° 19.
9-11 Apr — 4th congress of Int Society of Medicine and Winter Sports.	Garmisch-Partenkirchen (Germany)	Dr Paul Koenig, Munich University. Pettenkorferstrasse, 8a. Munich.
* 10 Apr — 21st congress of psychoanalysts speaking the Romance group of languages.	Rome	Dr. P. Luquet, 54. rue de la Bienfaisance, Paris 8 ^e .
* 14-20 Apr — Int Order, of Good Templars - conference.	Skegness (UK)	Yearbook n° 218.
* 15-22 Apr — Int youth meeting.	Berlin	Internationale Jugendverständigung, Berlin W. 15. Fasanenstr. 60.
• 16-19 Apr — Nationless Worldwide Association of French-Speaking Countries (Esperantist) - 15th congress.	Aubenas (France)	Yearbook n° 363.

Reproduction partielle autorisée. — Prière d'en mentionner la source : « Associations Internationales ».
Partial reproduction authorised. Credit line should read : " International Associations ".

1960 - AVRIL - APRIL

* 17-18 Apr — Int university meeting on the arts as medium for int understanding.

18 Apr - 6 May — Inter-American symposium on industrial safety.

◊ 20 Avr — Int Organization against Trachoma - congress.

◊ 23-25 Apr — Society of St Vincent de Paul - general assembly.

* 25-27 Apr — Int Academy of Pathology - 49th annual meeting.

25 Apr - 6 May — ILO - 6th session of petroleum commission.

* 26 Apr — 12th int symposium on phytopharmacy and phytiatry.

◊ 27 Apr — Int Typographic Association - general assembly.

28 Apr - 3 May — Commission for Technical Co-operation in Africa South of the Sahara - conference of library specialists.

◊ Apr — WMO - meeting of Eastern Caribbean hurricane committee (North and Central America).

* Apr — FAO - technical meeting on coffee production.

• Apr - Jun — Mediterranean Forestry Sub-Commission - 7th session.

MAY 1960 MAY

(Supplements only)

* 1 May — NATO - ministerial council meeting.

2-14 May — Commission for Technical Co-operation in Africa South of the Sahara - symposium on migration in West Africa.

* 3-5 May — Int Conference on Sunday school.

* 3-5 May — Int technical congress on safety and hygiene at work.

4-6 May — Int symposium on distillation.

◊ 5-14 May — Intergovernmental Committee for European Migration - 12th session.

* 6-8 May — 8th colloquium on protides of the biological fluids.

9-14 May — Int Federation of Petroleum Workers - 3rd world congress.

• 9-14 May — Federation of International Furniture Removers - congress.

Florence (Italy)

Monterrey (Mexico)

Athens

Paris

Memphis (Term I USA)
Geneva

Ghent (Belgium)

Paris

Bukavu (Ruanda-Urundi)

Curaçao

Rome

Portugal

Istanbul (Turkey)

Abidjan

Minneapolis (Minnesota, USA)

Paris

Brighton (UK)

Naples (Italy)
Bruges (Belgium)
Amsterdam

Montecatini (Italy)

INFORMATION

Club International de Brest. Brest (Finistère), France.

Ing T. J. Ostrewich, Seguridad Industrial A. C., Monterrey (N. L.) Mexico.

Yearbook n° 1011.

Yearbook n° 475.

Yearbook n° 974.

Yearbook n° 2.

Prof. I. Van den Brande, Institut Agonomique de l'Etat. Coupure gauche 233. Ghent.

Mme Dommergue. 18, rue Ferrus; Paris 14°.

Yearbook n° 41.

Yearbook n° 12.

Yearbook n° 3.

Yearbook n° 124.

Yearbook n° 128.

Yearbook n° 41.

Ref. Bert Webb. 434 W. Pacific Street. Springfield. Missouri (USA).

Association des Industriels de France. 14, rue de Londres, Paris 9°.

Institution of Chemical Engineers, 16. Belgrave Square, London S.W.1; Yearbook n° 832.

Yearbook n° 80.

St. Jans Hospital, Brugge, Belgium.

Yearbook n° 561.

S.I.T.I., Piazza della Pilotta, Roma: Yearbook n° 656.

1960 - MAI - MAY

<> 9-14 May — 1st symposium on fermentation.

10-11 and 19-20 May — Unesco - meeting of aride zone consultative committee.

• 10-19 May — World Confederation of Organizations of the Teaching Profession - African regional conference on child health and the school.

• 11-13 May — Int Acetylene Association - annual meeting.

* 13 May — Int Chamber of Shipping - general assembly.

* 16 May — East - West Summit meeting.

16-24 May — World Veteran Federation - int seminar on employment of the disabled.

• 17-19 May — Int Catholic Girls Society - annual working meeting.

17-21 May — Commission for Technical Cooperation in Africa South of the Sahara / FAO-symposium on quelea.

• 17 May - 17 Jun — Inter-Governmental Maritime Consultative Organization - int conference on safety of life at sea.

• 18-26 May — South-East Asia Treaty Organization - ministerial council meeting.

• 23 May — Int Cotton Advisory Committee - 19th annual meeting.

• 23-25 May — European Confederation of Agriculture and International Federation of Agricultural Producers - 4th session of European milk producers.

23-28 May — ILO - Governing body 145th session.

23-28 May — Commission for Technical Cooperation in Africa South of the Sahara - conference of teaching specialists.

<> 23-28 May — Int war-prophylaxis congress for physicians.

<> 23-28 May — Society of Comparative Legislation - 1st juristic French - Polish conference.

* 24 May — Meeting of rectors of American universities.

• 24 May - 2 Jun — UNESCO - meeting on education of girls in Africa.

• 29 May - 4 Jun — World Association of Women Executives - 11th congress.

<> 31 May - 4 Jun — Int Catholic Youth Federation - general assembly.

<> May — FAO/CCTA - meeting on weaver birds.

* May — FAO - technical meeting on marketing for Latin America.

Rome

Paris

Kampala
(Uganda)

Seattle
(Washington,
USA)

London

Paris

Dubrovnik
(Yugoslavia)

Lucerne
(Switzerland)

Bamako
(French Sudan)

London

Washington DC

Mexico City

Tours
(France)

Geneva

Lagos
(Nigeria)

Noordwijk
(Netherlands)

Paris, Nancy
Strasbourg

Quito

Cotonou
(Dahomey)

Montreal
(Canada)

Lourdes
(France)

Bamako
(Fr. Sudan)

Bogota

INFORMATION

Istituto Superiore di Sanita, Viale Regina Elena. 299, Roma.

Yearbook n° 4.

1227, 16th Street. N W, Washington 6, DC. Yearbook n° 1113.

Int Acetylene Association. 30 W 42nd Str., New York 17.

Yearbook n° 678.

Yearbook n° 484.

A. C. I. 14, rue Saint-Michel, Fribourg, Switzerland; Yearbook n° 443.

Yearbook n° 41/3.

Mr. Ove Nielsen, Chancery House, Chancery Lane. London W. C. 2; Yearbook n° 13.

Yearbook n° 143.

Secretary of Agriculture of Mexico, Mexico City; Yearbook n° 94.

Yearbook n° 757/771.

Yearbook n° 2.

Yearbook n° 41.

Prof. M. Knap, 46, Schubertstraat, Amsterdam.

Yearbook n° 1222.

Yearbook n° 1109.

Yearbook n° 4.

Yearbook n° 749.

Yearbook n° 1080.

Yearbook n° 3/41.

Yearbook n° 3.

- <> May — Int Federation of Commercial, Clérical and Technical Employees - 1st Inter-American congress of white collar workers. Lima Yearbook n° 558.
- * May — Int Union of Socialist Youth - seminar. Rangoon Yearbook n° 397.
- * May — European congress on the history of hospitals. Reggio Emilia (Italy) Prof. Dott. Corrado Corghi, Arcispedale S. Maria Nuova, Via Roma, 31, Reggio Emilia. Yearbook n° 873.
- May — Permanent Int Committee on Acetylene, Oxy-Acetylene Welding and Allied Industries - 51th session. Seville (Spain) Yearbook n° 906.
- May — Int Committee for Bird Preservation - int meeting. Tokyo Yearbook n° 906.
- May or Jun — Pan American Institute of Geography and History - 7th general assembly. Lima Yearbook n° 135.
- * May - Jun — Inter-American Planning Society - 3rd general assembly. San Juan (Puerto-Rico) Box 1729, San Juan; Yearbook n° 838.
- JUIN 1960 JUNE**
(Supplements only)
- 1-23 Jun — ILO - 44th conference. Geneva Yearbook n° 2.
- * 2-3 Jun — Int Credit Insurance Association - general assembly. Seville (Spain) Yearbook n° 609.
- 2-4 Jun — Int symposium on medicaments and the metabolism of lipids. Milan Prof. S. Garattini, University of Milan, via Andréa del Sarto, 21, Milan.
- 2-5 Jun — European Organization on the prevention of dental caries and fluoride research - 7th congress. Hamburg (Germany) Royal Dental School, Malmo, Sweden; Yearbook n° 884.
- <> 3 Jun — Int technical Centre of bottling - 1st int congress. Evian (France) Institut national de l'embouteillage. 3, rue La Boétie, Paris 8^e. Yearbook n° 1048.
- 3-8 Jun — Pan-American Medical Women's Alliance - 7th congress. San Juan (Puerto Rico) Yearbook n° 339.
- * 4-6 Jun — Federal Union of European Nationalities - 10th annual congress. Zuoz (Switzerland) Dr. N. Konkmann, Box 16307, Stockholm 16; Yearbook n° 754.
- 7-11 Jun — European Association for Animal Production - 7th study meeting. Stockholm Yearbook n° 236.
- 11-12 Jun — St. Joan's Int Social and Political Alliance - council meeting. Trèves (Germany)
- * 11-13 Jun — Int Association of Advertising Gift Dealers - annual congress. Vienna Via Enrico Toti, 2 (Piazzale Baracca), Milan, Italy.
- 12-17 Jun — Int Council for Educational Films - 10th annual general assembly. Bern Yearbook n° 1018.
- 13-16 Jun — Int conference on comfort in houses and cities. Liège (Belgium) Prof. Gilbert Burnay, University of Liège, Liège.
- 13-17 Jun — Int Committee on Physiology and Pathology of Animal Reproduction - 4th congress. The Hague - Scheveningen Yearbook n° 777.
- * 13-18 Jun — Int Amateur Radio Union - conference. Folkstone (UK) John Clarricoats, 16, Ashridge Gardens, London N. 13; Yearbook n° 1162.
- 13-18 Jun — Int union of Pure and Applied Physics - conference on many-body problems (physics). Utrecht (Netherlands) Prof. L. C. P. van Hove, Dept. of Theoretical Physics, State University, Utrecht; Yearbook n° 944.
- 14-18 Jun — Int Union of Pure and Applied Chemistry - int symposium on macromolecules. Moscow Yearbook n° 943.

1960 - JUIN - JUNE

- 15-17 Jun — Int Association of Confectionery Manufacturers - 6th general assembly.
- 16-26 Jun — Permanent Committee of the Int Congress of Entomology - 11th congress.
- 18 Jun — Int Wrought Non-Ferrous Metal Council - 10th congress.
- 20-25 Jun — Int Academy of Pathology - int congress and symposium on cancer of thyroid.
- 24 Jun — ILO - Governing body 146th session.
- 27-29 Jun — Int Railway Congress Association - permanent commission meeting.
- <> 30 Jun - 1 Jul — European Federation for the Wholesale Watch Trade - congress.
- * Jun — World Union OSE - general assembly.
- <> Jun — FAO - 33rd session of council.
- Jun — FAO - 5th session of group on grain.
- * Jun — Int Institute of Administrative Sciences - colloquium on technical assistance in public administration.
- <> Jun — Pan-American Health Organization - 2nd int conference on live poliovirus vaccine.

JUILLET 1960 JULY

(Supplements only)

- 4-13 Jul — UNESCO and Int Bureau of Education - 23rd conference on public education.
- * 4-15 Jul — Int university meeting on European humanism.
- 10-14 Jul — Latin American Union of Societies of Phthisiology - 12th congress.
- * 10-14 Jul — Int Catholic Film Office - congress.
- 11-16 Jul — Int Union of Theoretical and Applied Mechanics - symposium on creep in structures.
- * 16-17 Jul — Int Catholic Film Office - general council meeting.
- 16-22 Jul — 1st int medical conference on congenital malformations.
- <> 19-22 Jul — Int Association of Geomagnetism and Aeronomy - symposium on aeronomy.
- 23-26 Jul — Pilot Int - 39th int convention.
- 23-29 Jul — Nationless Worldwide Association (Esperantists) - 33rd int congress.

INFORMATION

- | | |
|---|---|
| Munich
(Germany) | Yearbook n° 664. |
| Vienna | Dr. Max Beier, Naturhistorisches Museum, Burgring 7, Vienna 1; Yearbook n° 951. |
| Buergenstock
(Switzerland)
London | Yearbook n° 742. |
| Geneva | Dr. George Cunningham, Royal College of Surgeons, Lincolns Inn Fields. London W. C. 2; Yearbook n° 974. |
| Brussels | Yearbook n° 2. |
| Paris | Yearbook n° 807. |
| Paris | M. J. Liebeaux, 34, avenue de Messine. Paris 8°; Yearbook n° 637. |
| Paris | Yearbook n° 481. |
| Rome | Yearbook n° 3. |
| Rome | Yearbook n° 3. |
| San Remo
(Italy) | Yearbook n° 423. |
| Washington | Yearbook n° 136. |
| Geneva | Yearbook n° 4/82. |
| Tuebingen
(Germany) | Club International de Brest, Brest. France. |
| Bahia
(Brazil) | Yearbook n° 1042. |
| Vienna | Yearbook n° 1134. |
| Stanford
(Cal, USA) | Yearbook n° 946. |
| Vienna | Yearbook n° 1134. |
| London | Miss Hilda Kerr, 67, New Bond Street, London W.1. |
| Copenhagen | Mr. M. Nicolet, 3 Av. Circulaire, Uccle, Brussels; Yearbook n° 890. |
| San Francisco
(Cal, USA) | Miss Wilda Richardson, 520 Persons Blg, Macon, Georgia. |
| Aarhus
(Denmark) | Yearbook n° 363. |

1960 - JUILLET - JULY

* 25-30 Jul — Int Association for Tempérance Education - general assembly.

• 25 Jul - 6 Aug — Int Association of Geomagnetism and Aeronomy - general assembly.

26-28 Jul — Int Poliomyelitis congress.

* 28 Jul - 4 Aug — Int Union of Pure and Applied Physics - conference on teaching of physics.

* 30 Jul - 6 Aug — World Council of Churches - 12th world Youth congress.

• 30 Jul - 6 Aug — Int Congress of Folk Story Research Workers.

31 Jul - 5 Aug — Int Temperance Union - 26th congress.

Jul — Unesco - intergovernmental conference on marine science.

* Jul — Congress of the Latin American Youth Organization.

* Jul — FAO/UNICEF - joint conference on nutrition education.

• Jul — Int Union of Pure and Applied Physics - 10th conference on high energy physics.

* Jul - Aug — Int Union of Pure and Applied Physics - conference on education of physics.

Jul - Aug — Int Scientific Committee for Trypanosomiasis - 8th meeting.

AOUT 1960 AUGUST

(Supplements only)

1-6 Aug — European Society for Rural Sociology - 2nd congress on rural social changes.

* 1-8 Aug — Int Esperantist Scientific Association - conference.

<> 2 Aug — Universal League - congress.

<> 2-11 Aug — Boy Scouts Int Conference - 3rd world gathering (indaba).

10-23 Aug — World's Student Christian Federation - world teaching conference.

15-18 Aug — 3rd Australasian conference on radiation biology.

• 15-19 Aug — Int Commission for Work Organization in Agriculture - 10th congress.

<> 15-20 Aug — Int Student Movement for the United Nations - 12th annual conference.

<> 15-20 Aug — Int Catholic Association for Radio and Television - congress.

Wendelsberg
(Sweden)

Helsinki

Denmark

Paris

Bristol
(UK)

Paris

Stockholm

Copenhagen

Havana

Rio de Janeiro

Rochester
(NY. USA)

Paris

Voma
(Cameroons)

Vollebekk/
Oslo
(Norway)

Brussels

Brussels

Ommen
(Netherlands)

Greece

Sydney
(Australia)

Lund
(Sweden)

Lund
(Sweden)

Rio de Janeiro

INFORMATION

Yearbook n° 201.

Yearbook n° 890.

E. Yuel Hellingens, Sund hedstyrelsen, Slotsholmsgade 10, Copenhagen; Yearbook n° 1013.

Yearbook n° 944.

Yearbook n° 249.

Prof. Kurt Ranke, Kiel, Germany.

Direktor Nils Sundberg, CFN, Oxenskiöldsgatan 11, Stockholm C; Yearbook n° 223.

Yearbook n° 4.

Office of Latin American Student Relations c/o Federation of University Centres, Caracas.

Yearbook n° 3/18.

Dr. Robert Marshak, University of Rochester, Rochester; Yearbook n° 944.

Yearbook n° 944.

Yearbook n° 41.

Agricultural College of Norway, Vollebekk/Oslo; Yearbook n° 264.

Yearbook n° 912.

Yearbook n° 372.

Yearbook n° 1061.

Yearbook n° 260

Dr. Peter Ilberg, The University, Sydney

Agronom Carl-Johan Persson, Statens Forskuingsanstalt for Lantmannabyggnader, Lund.

Yearbook n° 358.

Yearbook n° 1133.

1960 - AOUT - AUGUST		INFORMATION
15-24 Aug — Commission for Technical Co-operation in Africa South of the Sahara - 3rd inter-African conference on medical co-operation.	Louanda (Angola)	Yearbook n° 41.
<> 16 Aug - 3 Sept — WMO - 3rd meeting of commission for maritime meteorology.	Utrecht (Netherlands)	Yearbook n° 12.
* 17-25 Aug — Permanent Committee of the Int Congress of Entomology - 11th int congress.	Vienna	Yearbook n° 951.
* 20 Aug — Int Chiropractors Association - 34th annual int convention.	Davenport (Iowa, USA)	Yearbook n° 984.
• 20-21 Aug — Int Union of Amateur Cinema - 19th congress.	Paris	Yearbook n° 1154.
<> 21-27 Aug — Int Association for Research into Income and Wealth - congress on national income.	Hong Kong	Mr. E. F. Szczepanik, University of Hong-Kong, Hong-Kong; Yearbook n° 605.
* 22-24 Aug — Int Union of Pure and Applied Physics - colloquium on the physics of solids.	Cambridge (UK)	Dr. P. B. Hirsch, Cavendish Laboratory, Free School Lane, Cambridge, UK; Yearbook n° 944.
22-24 Aug — Int Vegetarian Union - 14th congress.	Hannover (Germany)	Yearbook n° 1041.
<> 22-27 Aug — 7th European conference on coastal engineering.	The Hague	Mr. Jr. J.B. Schijff, Rijkswaterstaat, Koningskade 25, The Hague.
22-28 Aug — Int Montessori Association - int congress.	Bad Godesberg (Germany)	Mrs. R. Joosten-Chotzen, 161, Konin-ginneweg, Amsterdam Z.
• 22-31 Aug — UNESCO - world conference on adult education.	Montreal (Canada)	Yearbook n° 4.
• 22 Aug - 1 Sept — Int Association for Vocational Guidance - 2nd int seminar.	Jerusalem	P. O. Box 1406, Jerusalem; Yearbook n° 492.
23-27 Aug — Int Union of Family Organi-zations - congress.	New York	Yearbook n° 467.
* 24-27 Aug — Int Society of Internal Medi-cine - 6th congress.	Basle (Switzerland)	Yearbook n° 1027.
• 24-29 Aug — Academy of Human Rights - special committee int session.	Zurich (Switzerland)	Yearbook n° 224.
28 Aug - 2 Sept — Int Society of Audiology - 5th congress.	Bonn	Prof. Langenbeck, Baumschulallee 29, Bonn.
<> 28 Aug - 3 Sept — European Confederation of Agriculture - congress.	Brussels	M. A. Conix, Belgische Boerenbond, 24 Minderbroedersstraat, Leuven, Belgium; Yearbook n° 757.
28 Aug - 4 Sept — Int Federation for Modern Languages and Literature - congress.	Liège (Belgium)	Yearbook n° 1141.
* 29 Aug - 3 Sept — International Council of Scientific Unions - Special Committee on Antarctic Research - 4th meeting.	Cambridge (England)	Yearbook n° 910.
<> 29 Aug - 3 Sept — Int League of Antiquarian Booksellers - annual meeting.	Scheveningen (Netherlands)	President, Nederlandsche Vereeniging van Antiquaren, Korte Poten 13, The Hague; Yearbook n° 712.
29 Aug - 4 Sept — World Organization of Societies of Pharmaceutical History - 4th congress.	Copenhagen	Yearbook n° 1058.
<> Aug — Pan-American Health Organization - 12th meeting of directing council.	Havana	Director, PASB, Washington 6, D. C., USA; Yearbook n° 136.
* Aug — 6th world conference against A and H bombs.	Japan	Japan Council against A and H bombs, 7-12, Shiba, Shimbashi, Minato-ka, Tokyo.
Aug — FAO - symposium on tropical soil resources.	Madison (Wisconsin, USA)	Yearbook n° 3.

1960 - AOUT - AUGUST

- Aug - FAO - 6th regional conference for Latin America.
- * Aug — Int Society of Soil Mechanics and Foundation Engineering - regional conference Australia-New Zealand.
- Aug — FAO - 2nd Latin-American meeting on soil classification and survey.
- Aug — FAO - 3rd Latin American meeting on soil fertility.

SEPTEMBRE 1960 SEPTEMBER

(Supplements only)

- 1-10 Sept — Scientific Council for Africa South of the Sahara - 11th session.
- 2-5 Sept — Int Union of Directors of Zoological Gardens - congress.
- 4 Sept - 1 Oct — UNESCO - regional seminar on museums.
- 5-7 Sept — Society for Biological Rhythm - conference. Theme: Endogenous rhythms.
- <> 5-10 Sept — Int Association of Music Libraries - int commission congress.
- * 5-10 Sept — Int Institution for Production Engineering Research - general assembly.
- * 5-10 Sept — Int Committee for Microbiological Standardization - 6th congress.
- <> 7 Sept — Int Basimetric Society - int conference on the law of initial value.
- 8-10 Sept — Int Federation for Physical Education - world congress.
- <> 10-11 Sept — 3rd int congress on Air Pollution.
- <> 11-15 Sept — Int College of Surgeons - 12th congress.
- 12-14 Sept — World Alliance of YMCAs - world consultation on health and physical education.
- 12-16 Sept — Int Confederation of Societies of Authors and Composers - 21st congress.
- <> 12-16 Sept — European Society for Opinion Surveys and Market Research - conference.
- 12-18 Sept — Int Union of Pure and Applied Physics - int conference on atomic masses.
- 12-17 Sept — Int Congress on Surface activity.
- 12-17 Sept — Commission for Technical Cooperation in Africa South of Sahara - conference of specialists on water treatment.
- <> 14-20 Sept — Int Society for Research on Moors - 7th int congress.

Mexico

Sydney
(Australia)

Rio de Janeiro

Rio de Janeiro

INFORMATION

Yearbook n° 3.

Yearbook n° 863.

Yearbook n° 3.

Yearbook n° 3.

Cape Town
(South Africa)

Cologne
(Germany)

Tokyo

Siena
(Italy)

Dusseldorf
(Germany)

Harzburg
(Germany)

Wiesbaden
(Germany)

Siena
(Italy)

Rome - Castel.
Gandolfo

New York

New York

Rome

• Buergenstock
(Switzerland)

The Hague

Hamilton
(Ont, Canada)

Cologne
(Germany)

Pretoria
(South Africa)

Frantiskovy
Lazne - Prague
(Czechoslovakia)

Yearbook n° 41.

Yearbook n° 941.

Yearbook n° 1140.

Dr. A. Sollberger, Caroline Institute, Stockholm 60, Sweden; Yearbook n° 953.

Yearbook n° 161.

Yearbook n° 858.

Prof. Haas, Hygiène-Institut. Freiburg/Bresgau, Germany.

Dr. J. Wilder, 1150 Fifth Ave, New York 28.

Yearbook n° 1084.

American Society of Mechanical Engineers, 29 West 39th Street. New York 18.

Yearbook n° 985.

Yearbook n° 1110.

Yearbook n° 419.

Mr. A. Bakker, 14 Burg de Monchyplein. The Hague; Yearbook n° 604.

Dr. H. E. Duckworth, McMaster university, Hamilton, Ont.; Yearbook n° 944.

Koblenzerstrasse 232, Bonn.

Yearbook n° 41.

Hauptstrasse 26, Vaduz, Liechtenstein.

1960 - SEPTEMBER - SEPTEMBER		INFORMATION
* 16-22 Sept — World Medical Association - 14th general assembly.	Berlin (West)	Bundesärztekammer, Haedenkampstr. 1, Cologne - Lindenthal; Yearbook n° 549.
18-21 Sept — 2nd int meeting of forensic pathology.	New York	Dr. Milton Helpert, 55, East End Avenue, New York 28.
<> 20-24 Sept — Provisional Int Computation Centre - symposium.	Rome	Prof. Aldo Ghizzetti, Palazzo degli Uffici, Zona E. U. R., Rome; Yearbook n° 141.
<> 21-23 Sept — Int Society for Fat Research - 5th congress.	Warsaw - Gdansk	Prof. Dr. Ing. H. Nieuwiadomski, Politechnika, Gdansk, Poland.
<> 23-24 Sept — Int Handball Federation - congress.	Liège (Belgium)	Yearbook n° 1184.
<> 26 Sept — Permanent Int Association of Road Congresses - study session.	Nice (France)	Yearbook n° 824.
<> 26-30 Sept — Int Monetary Fund - 15th annual meeting of the Board of Governors.	Washington	Yearbook n° 8.
26 Sept - 1 Oct — Int Association of Plastic Arts - 3rd int congress.	Vienna	Yearbook n° 1130.
<> 26 Sept - 3 Oct — Int Federation of Commercial, Clerical and Technical Employees - conferences for technicians and commercial, clerical and bank, insurance and industry employees.	Paris	Yearbook n° 558.
* 27 Sept - 24 Oct — Int Civil Aviation Organization - meeting of operations division.	Montreal (Canada)	Yearbook n° 9.
* 28 Sept - 2 Oct — Int congress of dentists.	Vienna	Oesterreichisches Verkehrsbureau. Vienna 1, Friedrichstr. 7.
* Sept — Int Political Science Association - round table on political behaviour of citizens.	Ann Arbor (USA)	Yearbook n° 295.
<> Sept — FAO - plant protection in Near East, 1st conference.	Bagdad	Yearbook n° 3.
<> Sept — Int congress of linen industry.	Berlin	Verkehrsamt Berlin, Berlin-Charlottenburg 2, Fasanenstr. 7-8.
* Sept — Int Railway Transport Committee - meeting on railway law.	Cracow (Poland)	Ministry of Communications, Chalubinskiego 4, Warsaw 67; Yearbook n° 808.
* Sept — Int Federation of Translators - committee meeting.	London	Yearbook n° 528.
* Sept — World Federation of Trade Unions - world conference of trade unions.	Prague	Yearbook n° 589.
Sept — Int Castle Research Institute - general assembly.	Switzerland	Yearbook n° 1132.
* Sept — FAO - 5th regional conference for the Near East.	Teheran	Yearbook n° 3.
<> Sept — Organization for European Economic Co-operation - seminar on farm management.	Not fixed	Yearbook n° 129.
* Sept - Oct — WMO - 3rd session of regional association (Europe).	Lisbon or Madrid	Yearbook n° 12.

OCTOBRE 1960 OCTOBER
(Supplements only)

* 2-6 Oct — Int Association of Chiefs of Police - 67th annual conference.	Washington	Mr. Leroy E. Wike, I. A. C. P. Headquarters, Washington 6, D. C., USA.
* 3-5 Oct — World Touring and Automobile Organization - int congress on road safety.	Nice (France)	Yearbook n° 827.

1960 - OCTOBRE - OCTOBER

- * 3-6 Oct — Council of European Industrial Federations - 4th int conference. London
- 3-8 Oct — World Council of Churches - Conference of European Churches - 2nd conference. Nyborg (Denmark)
- * 4-22 Oct — Int Bureau of Weights and Measures - int committee meeting and 11th general conference. Sevres (France)
- <> 7-10 Oct — World Ploughing Organization - 8th world ploughing congress. Rome
- 12-16 Oct — 6th int congress of German-speaking writers. Berlin
- * 16-20 Oct — Int City Managers Association - annual conference. San Francisco (Calif, USA)
- 17-28 Oct — FAO - 34th session of council. Rome
- 17-30 Oct — FAO - Par East pulp and paper conference. Tokyo
- 18-29 Oct — Inter-African Labour Institute - 6th session. Dakar
- <> 19-29 Oct — European conference on synchronization and amelioration of postal and telecommunication services (P.T.T.). Paris
- <> 20-22 Oct — Round Table Int - conference. Brighton (UK)
- <> 23-29 Oct — Association Int des Skat Clubs - 21st congress. Amsterdam
- 24 oct - 19 Nov — General Agreement on Tariffs and Trade - 17th session. Geneva
- <> 24 Oct - 4 Nov — ILO - 6th session of standing commission of agriculture. Not fixed
- 26-29 Oct — Int Union of Socialist Youth - congress. Vienna
- Oct — European Bureau for Youth and Childhood - int conference on education and cultural television. Milan (Italy)
- Oct — FAO - regional conference for Africa. Nigeria (Africa)
- * Oct — South Pacific Commission - 21st session. Not fixed
- * Oct — Inter American Statistical Institute - 7th congress of the Commission for amelioration of national statistics. Not fixed

NOVEMBRE 1960 NOVEMBER

(Supplements only)

- 13-19 Nov — World Alliance of YMCAs - world week of prayer. Yearbook n° 1110.
- 14-19 NOV — Commission for Technical Co-operation in Africa South of the Sahara - symposium on tuberculosis. Nairobi
- 24 Nov - 3 Dec — Commission for Technical Co-operation in Africa South of the Sahara/WHO/FAO - veterinary public health seminar. Nairobi

INFORMATION

- Yearbok n° 623.
- Dr. Hans Heinrich Harms. 17, route de-Malagnou, Geneva; Yearbook n° 249.
- Yearbook n° 83.
- Yearbook n° 783.
- Verkehrsamt, Berlin, Berlin Charlottenburg 2, Fasanenstrasse 7-8.
- Mr. Orin F. Nolting, 1313 E, 60th Street, Chicago 37, Illinois.
- Yearbook n° 3.
- Yearbook n° 3.
- Yearbook n° 67.
- M. Barthe, Administrateur des P. T. T., 20 avenue de Ségur, Paris 7°.
- Yearbook n° 235.
- Mr. K. F. M. Kunen, Van Tienhovenlaan 26, Naarden. Netherlands; Yearbook n° 1155.
- Yearbook n° 14.
- Yearbook n° 2.
- Yearbook n° 397.
- 10 rue de Seraing, Liège, Belgium; Yearbook n° 1067.
- Yearbook n° 3.
- Yearbook n° 144.
- Department of State, Washington 25, D. S., USA; Yearbook n° 267.

1960 - NOVEMBRE - NOVEMBER		INFORMATION
<> 28 Nov - 16 Dec — WMO - 3rd session of regional association (Africa) on meteorological observation.	Cairo	Yearbook n° 12.
Nov — Int Union of Official Travel Organizations - 15th conference and general assembly.	Buenos Aires	Yearbook n° 816.
Nov — ILO - Governing body 147th session.	Geneva	Yearbook n° 2.
Nov — Commission for Technical Co-operation in Africa South of the Sahara - meeting of delegates of fishery institutes.	Lagos (Nigeria)	Yearbook n° 41.
Nov — Permanent Int Committee on Acetylene, Oxy-Acetylene Welding and Allied Industries - 52nd session.	Paris	Yearbook n° 873.
• Nov — FAO - meeting on dairy problems in Latin America.	Rio de Janeiro	Yearbook n° 3.
* Nov — FAO- technical meeting on coffee production.	Rome or Abidjan	Yearbook n° 3.
Nov — Federation of Int Civil Servants' Associations - 13th counsel meeting.	- Vienna	Palais des Nations, Geneva.
Nov — Int Rice Commission - 7th session.	Vietnam	Yearbook n° 106.
DECEMBRE 1960 DECEMBER		
<i>(Supplements only)</i>		
<> 1-16 Dec — WMO - 3rd session of commission for climatology.	London	Yearbook n° 12.
* 5-12 Dec — UN - Economic Commission for Asia and the Far East - 4th regional technical conference on water resources.	Colombo	Yearbook n° 1.
* 14-16 Dec — Int conference on the industrial uses of atomic energy.	San Francisco (Cal, USA)	Atomic Industrial Forum, 3E, 54th Str., New York 22.
28 Dec - 2 Jan — Int Federation of the Little Singers - 8th int congress.	Rome	
Dec — ILO - African regional conference.	Africa	Yearbook n° 2.
* Dec — 7th Pan- American congress of gastro-enterology.	Santiago (Chile)	Dr. H. Ducci, Hospital del Salvador, Casilla 70 D, Santiago, Chile.

Subsequent events will be listed on future issues of INTERNATIONAL ASSOCIATIONS.

B E R N E

Ville des Parlementaires
Ville des Conférences

Profitez des avantages que nous vous offrons
que Berne soit la ville de votre prochaine conférence

Bellevue Palace vous offre ses nombreuses salles,
des chambres et vous fait profiter
de sa grande expérience. Jost Schmid

